

De l'écoute **À L'ACTION**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL
ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL**



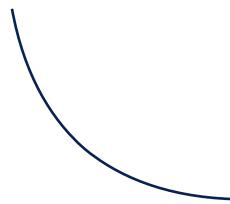
MAI 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ

*du Conseil
économique, social
et environnemental*

MAI 2025

SOMMAIRE



P. 6

*« Faire vivre le débat démocratique,
établi et respectueux »*

P. 10

*Le CESE, une institution à l'écoute
de la société*

P. 22

Restaurer un débat public de qualité

P. 26

Préserver les droits fondamentaux

P. 32

Une année au cœur des transformations

P. 70

Un an de travaux

P. 98

Bilan et compte de résultat

P. 100

Les organisations et membres du CESE

Faire vivre le **DÉBAT DÉMOCRATIQUE**

établé et respectueux

INTERVIEW - Thierry Beaudet, président du CESE revient sur l'année qui vient de s'écouler et qui a été bouleversée par de nombreux événements, tant au niveau national qu'international.

Quel regard portez-vous sur cette année caractérisée par ce contexte instable ?

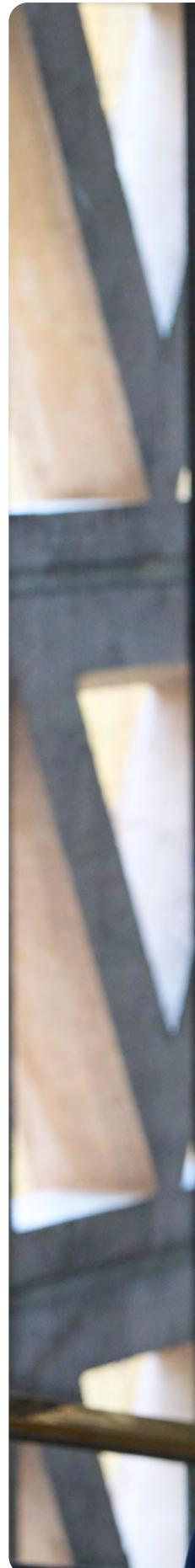
Nous ressentons tous et toutes la complexité grandissante du monde et les menaces qui nous guettent. La France et l'Europe sont à un tournant historique. Les décisions que nous prenons aujourd'hui façonnieront durablement notre trajectoire collective et le futur cadre de vie de nos enfants. Les risques économiques, environnementaux, financiers et géopolitiques, les fractures sociales, la nécessaire reconquête de notre souveraineté, exigent d'avoir une vision qui dépasse la simple tactique ou les calculs de court terme. La montée des populismes, la brutalisation du débat public, l'extrême polarisation de la société et la désinformation qui l'accompagne, sont des menaces qui sapent notre capacité à établir un diagnostic commun, à trouver des terrains d'entente, et à se projeter positivement dans l'avenir. Face à un sentiment d'impuissance qui pourrait nous paralyser, je considère qu'il est impératif que

« Les organisations de la société civile participent à forger une démocratie de l'efficacité et de la confiance, pour des politiques publiques plus applicables et mieux acceptées. »

les acteurs politiques et de la société civile unissent leurs forces pour fixer le cap vers une société de progrès et qui protège.

Comment les organisations de la société civile peuvent-elles encore agir ?

Le rôle des organisations de la société civile est fondamental. Elles sont un rouage essentiel au bon fonctionnement de notre démocratie. Au CESE, 175 conseillères et conseillers de plus de 80 organisations de la société civile représentent des dizaines de millions de Français engagés dans le monde du travail, de l'entreprise, de l'agriculture, de la protection de l'environnement, de la solidarité,





de la jeunesse, de la santé, de la famille, entre autres. C'est la société qui agit. Leur expertise d'usage est une contribution unique à la construction de politiques publiques efficaces. À l'avant-garde des préoccupations quotidiennes, elles comblent souvent les lacunes de nos services publics. Elles font tenir debout la société. C'est la raison pour laquelle elles doivent être soutenues, écoutées, associées. Dans une démocratie moderne, l'échelon politique inclut la participation des citoyens et des corps intermédiaires. Les organisations de la société civile participent à forger une démocratie de l'efficacité et de la confiance, pour des politiques publiques plus applicables et mieux acceptées.

Quel bilan dressez-vous pour le CESE sur cette année passée ?

Malgré le contexte politique et gouvernemental bloqué à la suite de la dissolution, le CESE a continué à produire, à évaluer, à proposer. D'abord sur les fractures sourdes qui traversent notre société : notre Rapport annuel sur l'état de la France a mis en lumière les liens profonds entre inégalités et démocratie et propose des pistes pour sortir de la crise démocratique. Nous avons alerté sur les défis nouveaux, urgents, qui pointent

à l'horizon : la préservation de la biodiversité, la reconquête de notre souveraineté ou encore le risque de désindustrialisation. Nous avons travaillé sur les sujets d'avenir avec des avis sur nos nouveaux modèles productifs, sur l'intelligence artificielle, sur l'école, sur la santé, pour ne citer que ceux-là. Nous nous sommes saisis de grands sujets de société, de l'évaluation de politiques publiques relevant de la cohésion nationale et de la protection des plus fragiles, comme nos travaux sur l'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle, sur la protection de l'enfance, ou sur les violences faites aux femmes en Outre-mer. Sur de nombreux sujets, le CESE a été entendu. Nombre de nos préconisations ont trouvé un débouché dans la loi, c'est le cas pour l'interdiction des polluants éternels, pour l'intégration de la canicule comme facteur d'indemnisation des arrêts de chantier ou encore pour la création d'un guichet unique

pour la reprise des exploitations agricoles. Enfin, la convention citoyenne du CESE sur la fin de vie a trouvé une issue à travers deux textes importants au Parlement.

Mais cette année, nous avons aussi été attaqués, parfois jusqu'à la caricature. Le vent populiste venu d'outre-Atlantique libère la parole de ceux qui prônent une démocratie étriquée, qui se résumerait à un entre-soi politique et autoritaire. Pour toute réponse, nous avons continué à nous transformer pour porter nos idées, pour être un acteur incontournable du débat public, pour permettre des synergies nouvelles, en organisant et en accueillant des dizaines de débats, de rencontres, de conférences où se confronte et collabore la société civile dans toute sa diversité. Cette année, malgré le contexte politique, nous avons renforcé nos liens avec nos partenaires





« Il est impératif que les acteurs politiques et de la société civile unissent leurs forces. »

institutionnels, avec le Parlement, et nos travaux ont gagné en écho médiatique. Nous avons, enfin, déployé à l'international ce que j'appelle une diplomatie des sociétés civiles, en apportant notre concours aux États candidats à l'Union européenne dans leurs efforts pour structurer le dialogue avec leur société civile.

Le CESE entre dans la dernière année de cette mandature : quels seront ses chantiers prioritaires ?

Nous allons porter le regard loin, bien au-delà de l'année qui vient, en déployant nos efforts sur plusieurs grands sujets d'avenir. Nous lancons une démarche ambitieuse pour repenser notre modèle de société à l'horizon 2050. Cet avis transverse s'intéressera aux leviers de transformation nécessaires

pour construire une société où chacun puisse vivre dignement, dans le respect des limites planétaires et d'une démocratie vivante. Dans notre programmation figurent aussi en haut lieu le sujet de nos finances publiques, la question de la vulnérabilité de nos infrastructures face au dérèglement climatique, et la problématique cruciale de la santé mentale des jeunes, pour ne citer que ces sujets-là. Nous lançons par ailleurs, à la demande du président de la République, une nouvelle convention citoyenne du CESE sur les temps de l'enfant, qui réunira 130 citoyens tirés au sort et 20 jeunes pour faire des propositions sur la façon de mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, leur développement et leur santé. Une nouvelle année riche en perspective, pendant laquelle le CESE saura montrer une fois de plus, j'en suis sûr, sa capacité à faire vivre le débat démocratique, étayé et respectueux. ●

*Le CESE,
une institution*

À L'ÉCOUTE DE LA SOCIÉTÉ

NOUS SOMMES LA VOIX DE LA SOCIÉTÉ CIVILE.

Le CESE est l'assemblée où s'expriment et débattent les organisations de celles et ceux qui travaillent, nourrissent, protègent, militent, entreprennent.

Nous sommes

Formateur en environnement et développement durable · Sylviculteur · Ingénieur électricien
Boulanger-pâtissier · Chef de projet organisation et processus · Économiste
Présidente d'association · Chef d'entreprise · Enseignant · Administratrice du spectacle vivant
Professeur des écoles · Directrice des finances et ressources humaines · Directrice de projets
Journaliste · Magistrat · Retraitée · Viticultrice · Coordinateur de réseau associatif
Éducateur spécialisé · Pharmacien · Collaborateur de cabinet · Cadre financier · Aide-soignante
Artisan · Consultant développement durable · Médecin · Responsable administratif et technique
Conseiller Diversité et Inclusion · Porte-parole de fédération · Président directeur général
Président d'ONG · Chargé d'études · Employée de banque · Bâtonnier · Agent de maîtrise
Ingénieur des ponts, eaux et forêts · Ingénierie agricole et alimentaire
Administratrice de biens immobiliers · Étudiant · Responsable opérationnel
Modeleur-mécanicien · Professeure de lycée professionnel · Inspecteur des finances publiques
Juriste · Animatrice syndicale · Chargée de mission · Chargée de clientèle · Urbaniste
Boucher-charcutier · Ingénieur télécom · Agent immobilier · Entrepreneur
Expert ressources humaines · Animateur pédagogique · Chercheur CNRS · Assureur
Expert comptable · Commissaire aux comptes · Conseiller bancaire · Architecte d'intérieur
Ingénieur écologue · Ornithologue · Conducteur de train · Greffière · Coiffeuse
Docteur en écologie · Technicien verrier · Psychiatre · Salariée agricole · Militante associative
Plasturgiste · Technicien de maintenance · Ingénierie agronome · Tanneur · Électricien
Expert biodiversité · Fabricant textile · Conseillère réglementaire · Radiologue
Ingénieur des Mines · Avocate · Océanographe · Chauffagiste · Fonctionnaire territorial

**Nous sommes 175 membres,
issus de 82 organisations représentatives de la société civile,
répartis en 19 groupes.**

☛ Le CESE, ce sont autant de voix différentes, parfois divergentes, mais qui toutes portent un regard concret sur les réalités sociales, économiques et environnementales de notre pays.

Notre rôle : mettre en lumière et (re)créer de la valeur dans le débat public pour faire progresser la société.

LE CESE EN CHIFFRES

26
TRAVAUX
adoptés entre juin 2024
et mai 2025



**17 avis – 3 études – 2 déclarations
– 3 résolutions – 1 contribution**

Par formation de travail :

- | | |
|--|---|
| 2 Économie et finances | 3 Environnement |
| 3 Affaires sociales et santé | 2 Éducation, culture
et communication |
| 2 Travail et emploi | 1 Droits des femmes
et égalité |
| 1 Territoires, agriculture
et alimentation | 1 Intelligence artificielle |
| 3 Affaires européennes
et internationales | 4 Bureau, organe de décision
du CESE |
| 4 Outre-mer | |

1 301
MENTIONS

des travaux du CESE par
l'Assemblée nationale et le Sénat
depuis le 1^{er} juin 2024



79
ÉVÉNEMENTS

accueillis par le CESE
entre juin 2024 et mai 2025

16 946 
RETOMBÉES MÉDIA

entre juin 2024 et mai 2025

PLUS DE

50 000
CITOYENNES
ET CITOYENS 

ont participé aux travaux
du CESE depuis 2021

LE CESE COMpte...

👉 Le CESE est un lieu unique où la diversité des parcours nourrit l'intelligence collective et fait vivre la démocratie autrement.

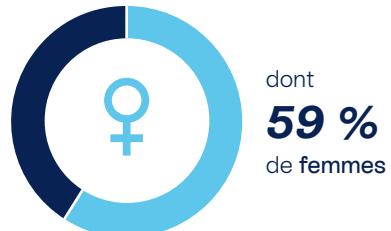


34,4 MILLIONS D'EUROS

de dotation allouée par l'État pour 2025

Pour leurs travaux, les conseillères et les conseillers s'appuient sur :

154 AGENTS



Engagement RSO

En 2024-2025, le CESE continue de renforcer son engagement en faveur de la Responsabilité sociétale des organisations (RSO).

Cette année a été particulièrement significative grâce à la mise en œuvre de cinq projets issus du budget participatif 2024, qui ont été sélectionnés à la suite du vote des membres du personnel, dont les Mouton'deuses (accueil de deux brebis en écopâturage pendant trois semaines pour favoriser la régénération des pelouses du jardin) et Recyclop (mise en place de récupérateurs de mégots sous forme de cendriers « sondage » accompagné

d'un abonnement en vue du recyclage et de la valorisation des déchets). L'édition 2025 du budget participatif a été lancée avec près de 11 projets déposés ayant un impact social, sociétal ou environnemental. Le début de l'année a été marqué par la mise en place d'une nouvelle édition du bilan carbone, afin de quantifier les gaz à effet de serre émis par les activités du CESE et d'améliorer l'impact environnemental de l'institution.

NOUS ÉCLAIRONS LES POUVOIRS PUBLICS

Nous formulons des recommandations sur les grands enjeux de société, à la demande du Gouvernement et du Parlement, des citoyens, ou en nous saisissant nous-mêmes d'un sujet. Nos travaux viennent enrichir l'action publique et l'aider à mieux répondre aux attentes des citoyennes et citoyens.

NOUS DONNONS UN ÉCHO À LA PAROLE CITOYENNE

Le CESE est aujourd'hui le carrefour de la démocratie participative. Il propose des dispositifs d'écoute et de délibération qui associent les citoyennes et citoyens aux grandes décisions collectives. Nous pensons que construire des politiques justes et durables implique d'écouter celles et ceux qu'elles concernent.

NOUS ÉVALUONS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Nous analysons l'impact et l'efficacité des politiques mises en œuvre, pour les améliorer, les corriger, les renforcer. Cette mission s'appuie sur une expertise collective, rigoureuse et indépendante.

NOUS INTERAGISSENS AVEC LES TERRITOIRES

Nous coopérons avec les CESER (Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux), les collectivités, les institutions européennes et nos homologues internationaux. Car les transitions que nous traversons – sociale, écologique, démocratique – sont aussi locales que globales.

Trouver des terrains d'entente :

LA MÉTHODE CESE

Notre point de départ n'est jamais :
« Qui pense comme moi ? »

mais plutôt :
*« Comment trouver
un terrain d'entente ? »*

Au CESE, le dialogue n'est pas un exercice, c'est une méthode de travail.

Dans une époque marquée par la polarisation, nous avons fait le choix d'un autre tempo : celui de l'écoute, de la nuance et de la construction collective.

👉 Ici, nous ne cherchons pas à convaincre à tout prix, mais à construire ensemble des propositions concrètes, acceptables et durables.

Le dialogue comme principe de fonctionnement

Chaque avis rendu par le CESE est le fruit d'un travail commun entre des représentantes et représentants de la société civile, qui portent souvent des intérêts très différents — voire divergents.

Ce dialogue suppose de renoncer aux postures immédiates, au bénéfice de solutions robustes, partagées, et ancrées dans la réalité.

Un savoir-faire rare, qui fait du CESE un espace de discussion unique dans la République : on y croise ainsi des chasseurs et des défenseurs de l'environnement, des syndicalistes et des chefs d'entreprise, des jeunes militants et des retraités engagés, des agriculteurs et des industriels... tous réunis autour de la même table pour chercher des solutions communes.



Focus sur l'une des méthodes du CESE

L'ANALYSE DE CONTROVERSES

Quand les débats sont complexes, quand les opinions divergent fortement dans la société, le CESE mobilise une méthode spécifique : l'analyse de controverses.

Une méthode en deux temps :

1 — Poser les termes du débat de façon rigoureuse

Il ne s'agit pas de prendre parti, mais de recenser objectivement les arguments présents dans l'espace public ou portés par les parties prenantes.

👉 Quels sont les points de désaccord ? Sur quoi reposent-ils ? Quelles sont les préoccupations sous-jacentes ?

2 — Identifier des zones d'accord potentielles

Cette étape permet de mettre à plat les tensions, mais aussi de repérer les convergences parfois invisibles dans le débat.

👉 Cela ouvre un espace de délibération plus apaisé et structuré, avant les prises de décision.

Cette méthode ne remplace pas le débat : elle le prépare.

Elle permet aux membres du CESE — comme aux décideurs politiques — de disposer d'une **cartographie claire** des positions en présence, pour construire ensuite des avis éclairés.



Un outil au service de la démocratie délibérative

En s'appuyant sur l'analyse de controverses, le CESE propose un mode de travail adapté aux défis contemporains : il produit des avis pour nourrir un débat public de qualité.

Car dans un monde traversé par l'urgence et la complexité, **comprendre avant de décider** devient une condition essentielle à l'action collective.



Le cas concret

En 2024-2025, le CESE a mobilisé cette méthode dans une étude consacrée à un sujet hautement sensible :

Intelligence artificielle, travail et emploi.

👉 L'objectif : mettre en lumière les multiples impacts de l'IA sur le monde du travail, entre crainte de la substitution et promesse de progrès.

Les rapporteurs ont auditionné des représentants syndicaux, des citoyens et citoyennes, des employeurs, des chercheurs et chercheuses, pour faire émerger des points de vigilance communs.

Neuf points d'attention clés ont été mis en exergue, parmi lesquels :

- les conséquences sur le contenu des emplois ;
- les risques en matière de santé mentale et d'organisation du travail ;
- l'accès équitable aux outils d'IA pour les petites structures ;
- la question du partage de la valeur créée ;
- la protection des données des salariés, comme des entreprises.

L'étude n'a pas cherché à trancher ces questions, mais à **mettre à disposition une grille de lecture partagée** — utile à la fois aux décideurs publics et aux acteurs économiques et sociaux.



*Pour faire entendre
la société, il faut
avant tout savoir*

L'ÉCOUTER

Parce que nous savons que le recueil de la voix de la société civile nécessite de créer les conditions propices au dialogue, nous expérimontons, structurons et généralisons des dispositifs d'écoute citoyenne, adaptés aux sujets, aux publics, aux enjeux.

Nous ouvrons des espaces où la participation citoyenne occupe une place centrale, pour mener des travaux au plus proche des réalités du terrain.

Au CESE, l'écoute est une méthode, un engagement, et une responsabilité.

**PLUS DE
50 000**

personnes ont participé aux dispositifs de participation citoyenne du CESE depuis 2021.





Des mécanismes d'écoute pluriels pour transformer le débat public.

Conventions citoyennes

Des citoyennes et citoyens, échantillon qui reflète la diversité de la société française, sont tirés au sort puis réunis autour d'un sujet de société complexe, pour débattre et délibérer.

👉 Un format long et exigeant, qui produit des recommandations solides et concrètes, remises au président de la République.

🔍 Le cas concret

Avec 184 citoyen·ne·s tiré·e·s au sort et réuni·e·s au cours de 9 sessions de travail, la Convention citoyenne sur la fin de vie organisée en 2022-2023 a permis de poser de premières bases à une évolution du cadre légal.

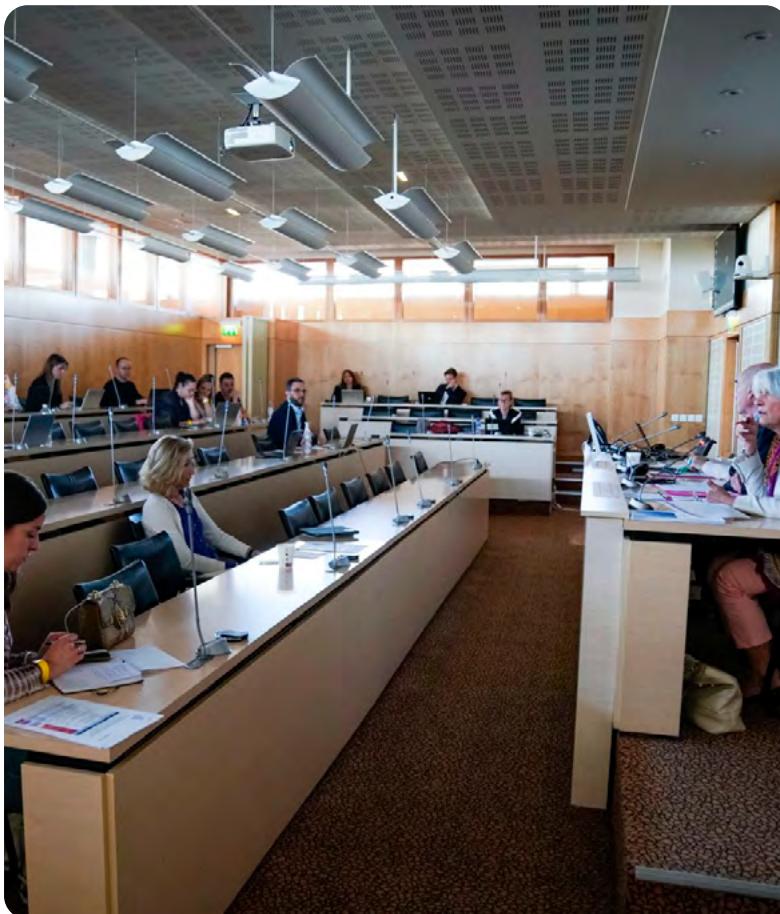
Consultations en ligne

Des appels à contribution ouverts à toutes et tous, qui permettent de recueillir une parole diversifiée et souvent anonyme, sur des sujets toujours en discussion au parlement.

👉 Elles nourrissent les travaux en cours, et sont suivies d'une restitution publique.

🔍 Le cas concret

L'avis *Éduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle* a été précédé d'une grande consultation nationale entre octobre 2023 et janvier 2024, ayant recueilli plus de 3 000 participations.



Journées délibératives

Citoyen-ne-s, expert-e-s et membres du CESE débattent ensemble lors de sessions de travail où les idées se confrontent et se croisent pour trouver des solutions.

- 👉 Une manière de faire dialoguer expérience terrain et expertise institutionnelle.

🔍 Le cas concret

Le 20 mai 2025, des porteurs de projet ayant reçu ou non des subventions européennes se sont réunis pour échanger lors d'une journée délibérative autour du sujet du difficile accès aux aides européennes, dans le cadre de l'avis *Complexité des aides de l'Union européenne (UE) et visibilité de l'action de l'UE*.

Auditions

Personnes expertes, professionnelles, actrices et acteurs du terrain sont entendus par la commission de travail.

- 👉 Cette pratique ancre les avis dans la réalité, tout en recueillant les observations objectivées de scientifiques et experts dans leur domaine.

🔍 Le cas concret

Dans le cadre de l'avis *Mieux connecter les Outre-mer*, plusieurs présidents et présidentes de Chambres de commerce et d'industrie, élues et élus locaux, présidents de directoires de grands ports maritimes ont été entendus au CESE entre avril et juin 2024.

Dispositifs « Aller vers »

Des déplacements sur le terrain pour rencontrer directement celles et ceux concerné-e-s par les sujets traités.

- 👉 Une logique d'écoute active et décentrée, au plus près du quotidien des citoyen-ne-s.

🔍 Le cas concret

Pour nourrir les travaux autour de l'avis *Restauration de la nature : face à l'urgence, donnons l'envie d'agir*, la commission Environnement s'est déplacée en Normandie sur des sites de biodiversité restaurés à la rencontre des différentes parties prenantes de ces restaurations au niveau local.

Ateliers relais

Grâce à un « kit de participation » fourni par le CESE, des organisations partenaires animent des échanges avec les publics qu'elles accompagnent au quotidien.

- 👉 Une plongée au cœur du vécu et des expériences des publics touchés par les travaux du CESE.

🔍 Le cas concret

L'avis *Droits sociaux : accès et effectivité* s'est appuyé sur des ateliers relais menés par des associations de terrain auprès de publics précaires, notamment à Blois et à Montreuil.

Pétitions citoyennes

Chaque citoyen·ne de plus de 16 ans peut saisir le CESE par le biais d'une pétition ayant réuni au moins 150 000 signatures.

- 👉 Outre celles qui lui sont directement adressées, le CESE effectue une veille des pétitions d'initiative citoyenne.

🔍 Le cas concret

En 2020, une pétition citoyenne a donné lieu à l'adoption de l'avis *Enfants et jeunes en situation de handicap : pour un accompagnement global*.



Intégration directe de citoyen·ne·s dans les travaux

Des citoyennes et citoyens peuvent siéger au sein de commissions temporaires, aux côtés des membres du CESE.

- 👉 Ils participent à tout le processus de rédaction d'un avis du CESE : auditions, discussions, rédaction.

🔍 Le cas concret

Fin 2024, durant toute la durée des travaux autour de l'avis *Pour une intelligence artificielle au service de l'intérêt général*, une commission temporaire a intégré plusieurs citoyennes et citoyens.

RESTAURER UN DÉBAT PUBLIC DE QUALITÉ

*un enjeu
démocratique majeur*

À l'heure où la défiance envers les institutions s'intensifie et où les crises – sociales, climatiques, géopolitiques – se succèdent, la qualité du débat public est devenue un enjeu démocratique central. Violence verbale, discours de haine, sentiment d'invisibilisation, polarisation croissante, urgence permanente dans les décisions publiques... Dans ce contexte, le CESE réaffirme la nécessité de recréer les conditions d'un dialogue apaisé et constructif.

Tout au long de l'année 2024-2025, le CESE a ainsi travaillé à mieux comprendre les tensions qui traversent le débat public et à proposer des réponses durables, en s'appuyant sur les citoyennes et citoyens eux-mêmes.

Un dialogue public sous tension : la banalisation de la violence verbale

1 FEMME SUR 5

ferme ses comptes sur les réseaux sociaux à la suite d'un cyberharcèlement, et se prive ainsi d'un espace d'expression démocratique.

⌚ **L'avis *De la banalisation de la violence verbale au discours de haine. Décrypter, mieux agir pour restaurer le lien social***

Rendu en février 2025, cet avis alerte sur la montée progressive des propos violents dans l'espace public. Si les atteintes physiques reculent, les violences verbales, elles, se multiplient.

Elles traversent tous les espaces : réseaux sociaux, médias, arènes politiques, espaces scolaires ou professionnels, sphères intimes. Elles visent des personnes ou des

groupes entiers en raison de leur sexe, de leur origine, de leur religion, de leur orientation sexuelle ou de leurs idées. Et elles ne sont pas sans effet : elles isolent, disqualifient, humilient – et finissent par dissuader de s'exprimer. On comprend ainsi que la violence verbale n'est pas un simple symptôme des tensions sociales : elle en est aussi un accélérateur.

En se banalisant, la violence verbale rend le débat plus conflictuel, plus binaire, moins constructif, empêchant l'échange et le compromis – deux piliers essentiels de la démocratie.



Une conséquence directe : la perte de confiance dans la politique et un désinvestissement dans le débat public

🔍 Le Baromètre de la confiance politique 2025 du Cevipof

Réalisé chaque année par le Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences Po) en partenariat avec le CESE, le Baromètre de la confiance politique 2025 permet de l'affirmer : les Françaises et les Français se sentent de moins en moins représentés, écoutés et confiants dans la capacité des institutions à répondre à leurs attentes.

Seuls 23 % des Français déclarent faire confiance au Gouvernement, et 24 % à l'Assemblée nationale – un niveau équivalent à celui observé lors de la crise des Gilets jaunes.

Et si plus de 60 % des personnes interrogées font confiance à leur maire, démontrant une forte attente de proximité dans l'action publique, le climat général reste marqué par la méfiance, la lassitude et un désengagement progressif.

Plus de 6 Français sur 10 préfèrent désormais se détourner du débat public pour se concentrer sur leur vie personnelle.

Cette désaffection s'accompagne d'un regard critique sur le fonctionnement de la démocratie. Une majorité de Français exprime une forme de résignation face aux institutions, tandis qu'une part significative se montre favorable à des formes de gouvernance plus autoritaires, jugées plus efficaces.

À cette crise de confiance politique s'ajoute une crise médiatique. Le CESE l'a explorée à l'occasion de l'événement « Confiance et médias », organisé en novembre 2024.

👉 Pour en savoir plus, rendez-vous en page 45.

Une réponse : replacer les citoyennes et citoyens au cœur du débat public

⌚ Le Rapport annuel sur l'état de la France 2024 (RAEF)

À travers son RAEF 2024, le CESE propose diverses solutions pour associer les citoyennes et citoyens à la prise de décision et renforcer leur pouvoir d'agir :

→ Considérer la participation citoyenne sur les sujets dits « techniques »

Trop souvent réservés aux seuls experts, les sujets dits « techniques » comme la dette publique ou la biodiversité ont pourtant un impact direct sur la vie quotidienne. Derrière ces enjeux se cachent des décisions politiques majeures : quels impôts, quelles priorités de dépense, quels investissements pour l'avenir ? Une participation citoyenne renforcée, y compris sur ces sujets, semble nécessaire afin de garantir des décisions plus transparentes, durables et bénéfiques pour la qualité du débat public.

→ Sortir de la gestion de l'urgence

Dans un contexte marqué par la succession de crises, les décisions sont souvent prises dans la précipitation, sans réel dialogue avec la société. Cette gestion de l'urgence limite la capacité à anticiper, à hiérarchiser les priorités collectives, et fragilise la qualité même du débat public. Mieux associer les citoyens, c'est aussi prendre le temps du débat pour orienter l'action publique sur le long terme.

→ Passer de la consultation à la co-construction

Si les citoyennes et citoyens agissent déjà au quotidien (dans leur territoire, leur entreprise, leurs associations), il s'agit aujourd'hui de reconnaître pleinement cette contribution, en multipliant les espaces de participation, en rendant ces démarches plus visibles et accessibles, et en assurant un véritable suivi des propositions émises.



24 %

des Français plébiscitent avant tout une meilleure écoute des citoyens et de leurs préoccupations pour un meilleur fonctionnement de la démocratie.



Au cours de l'année 2024-2025, plusieurs initiatives du CESE ont exploré les enjeux de cette voie participative, et notamment :

🔍 l'événement « Démocratie environnementale et urgence écologique, comment réenchanter la participation du public ? »

Le 9 octobre 2024, le CESE a organisé une journée d'échanges consacrée à un enjeu crucial : comment renforcer et renouveler la participation du public dans les décisions environnementales. L'événement a réuni les participants autour d'un constat partagé : trop souvent perçue comme entravante ou inutile à la prise de décision, la démocratie environnementale ne parvient pas toujours à susciter une réelle mobilisation citoyenne, ni à influencer les décisions finales.

Ce constat soulève une question cruciale : comment renforcer et renouveler la participation du public dans les décisions environnementales ?

Pour répondre à ce défi et y apporter de premières solutions, les participants ont échangé sur quatre grands thèmes :

- 💡 faciliter l'accès à l'information de qualité sur l'environnement ;
 - 💡 encourager la participation aux décisions affectant l'environnement ;
 - 💡 évaluer l'impact de la participation au débat public environnemental ;
 - 💡 améliorer l'accès à la médiation et à la justice environnementale.
- 👉 Favoriser un débat public de qualité, c'est restaurer la confiance, renforcer la démocratie et mieux préparer l'action publique aux grands défis contemporains. ●

PRÉSERVER LES DROITS FONDAMENTAUX

*un socle pour
la démocratie*

Liberté, égalité, fraternité... La promesse républicaine repose avant tout sur la garantie des droits fondamentaux. Ces droits – civils, sociaux, économiques, culturels – forment le socle de notre démocratie. Ils assurent la dignité de chacun, la justice pour tous, et l'inclusion dans une société commune. Pourtant, cette promesse est aujourd'hui fragilisée. Les inégalités s'aggravent, certaines protections reculent, des droits restent encore trop souvent théoriques.

Durant l'année 2024-2025, le CESE a ainsi défendu la nécessité de garantir ces droits fondamentaux dans les faits comme dans le droit, en travaillant sur plusieurs thématiques majeures : les droits de l'enfant, les droits sociaux et les droits des femmes.

Protéger les droits de l'enfant : une urgence sociale

**Préserver les droits de l'enfant,
c'est garantir le présent
et préparer l'avenir.**

MOINS DE 15 %

des élèves bénéficient
de l'EVARS malgré
l'obligation légale.

Dans une société qui continue de considérer trop souvent les enfants comme des individus en devenir plutôt que comme des sujets de droits à part entière, il est urgent d'affirmer une ambition claire : faire des droits de l'enfant un pilier effectif de nos politiques publiques.

Cette vision, le CESE l'a portée tout au long de l'année, en défendant une approche émancipatrice, éducative et protectrice des droits

de l'enfant. Une posture qui s'illustre tout d'abord dans l'avis *Éduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS)*, adopté en septembre 2024. Cet avis rend compte d'une réalité : alors même que l'accès à cette éducation est inscrit dans la loi depuis plus de 20 ans, il reste aujourd'hui peu voire pas effectif pour une majorité de jeunes.

Pourtant, l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle est essentielle pour accompagner la jeune génération dans sa construction personnelle, comme le rappelle Cécile Gondard-Lalanne,



co-rapporteur de l'avis : « C'est une démarche transversale qui permet à l'enfant d'apprendre à se connaître, à connaître les autres et à construire des relations permettant d'aller vers plus d'égalité. »

En rappelant que cette éducation constitue un droit, reconnu à l'échelle nationale et internationale, le CESE appelle à la rendre effective, en assurant un volume horaire minimum d'enseignement dès le collège, en formant les professionnels de l'éducation, en créant une incrimination spécifique en cas d'entrave à ce droit, et en associant les parents à cette démarche, à travers des temps d'échanges réunissant parents et professionnels de l'enfance.

Une nécessité confirmée par les jeunes du Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (COFRADE) lors de l'événement « Enfants, objets ou sujets de droits ? » du 12 juin 2024 : « Il faudrait que les parents bénéficient de cours d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle pour qu'ils soient associés et lever les craintes. »

Mais garantir les droits de l'enfant, ce n'est pas seulement accompagner son développement : c'est aussi assurer son intégrité et sa sécurité, à l'endroit même où il devrait être protégé.

Une exigence qui fait écho à la fragilité du système de protection de l'enfance en France, mise en avant dans l'avis *La protection de l'enfance est en danger : les préconisations du CESE*, rendu en octobre 2024.

« Il faudrait que les parents bénéficient de cours d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle pour qu'ils soient associés et lever les craintes. »

CALLIXTE, JEUNE DU COFRADE



3 300

enfants en danger sont maintenus dans leur famille, faute de places d'accueil disponibles.

Source : sondage réalisé par le Syndicat de la magistrature auprès de 522 juges des enfants, en novembre 2023.

Le constat est alarmant : 380 000 enfants sont concernés par la protection de l'enfance en France, mais les dispositifs censés les accompagner sont à bout de souffle. Inégalités territoriales, ruptures de parcours, manque de professionnels formés, insuffisance des moyens, défaut de pilotage national... La protection de l'enfance fait aujourd'hui face à des problématiques structurelles majeures.

Une urgence que souligne Éric Delemar, Défenseur des enfants : « *Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, l'année dernière, a enjoint la France à prendre des*

mesures urgentes pour mettre en œuvre les décisions de protection des enfants. »

Dans ce contexte, le CESE appelle à une refondation profonde de la politique de protection de l'enfance. Il exige un pilotage clair de l'État et des départements, un accompagnement renforcé et adapté à chaque parcours, le respect des droits des enfants concernés, et une mobilisation massive en faveur du recrutement et de la formation des professionnels.

👉 Le CESE porte une conviction claire : faire des droits de l'enfant une priorité politique n'est pas une option, c'est une responsabilité collective. Il en va de notre capacité à construire une société plus juste, plus sûre et plus émancipatrice pour les générations à venir.

*« *Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, l'année dernière, a enjoint la France à prendre des mesures urgentes pour mettre en œuvre les décisions de protection des enfants. »**

ÉRIC DELEMAR, Défenseur des droits de l'enfant



Renforcer l'accès aux droits sociaux : un pas vers une démocratie plus juste

Préserver l'accès aux droits sociaux, c'est garantir la pleine effectivité de l'égalité républicaine.

Si l'accès aux droits sociaux, garanti par la Constitution et la Charte sociale européenne, est l'un des fondements les plus concrets de notre démocratie, aujourd'hui, la promesse d'égalité et de solidarité qui unit les citoyennes et citoyens ne semble pas tenue : trop de personnes rencontrent des obstacles majeurs pour faire valoir leurs droits.

Dans son avis *Droits sociaux : accès et effectivité*, adopté en novembre 2024, le CESE dresse un tableau précis des freins à l'effectivité des droits.

Complexité administrative, dématérialisation des démarches, horaires restreints des guichets, mais aussi stéréotypes et discriminations systémiques... Pour de nombreux publics, ces droits existent sur le papier mais peinent à se concrétiser dans les faits.

Cet avis plaide ainsi pour un changement de regard sur les politiques sociales : elles doivent être conçues à partir des besoins réels des usagers, et non à partir de logiques strictement budgétaires ou gestionnaires.

Il appelle à fonder les politiques publiques sur le respect des droits humains, à préserver un socle de revenu digne en toutes circonstances, à lutter contre l'exclusion numérique, et à redonner aux agents de terrain les moyens d'adapter leur action aux réalités individuelles.

Une posture soutenue par Henri Simorre de la fondation ATD Quart Monde, lors des auditions menées par la commission Affaires sociales et santé : « *Il faut construire le processus d'accès aux droits avec les personnes concernées.* »

À travers cet avis, le CESE rappelle que garantir l'effectivité des droits sociaux est une exigence de justice et un investissement dans la cohésion démocratique.



« Il faut construire le processus d'accès aux droits avec les personnes concernées. »

HENRI SIMORRE,
ATD Quart Monde



1 FRANÇAIS SUR 2

n'est pas à l'aise avec l'ordinateur, à l'heure où les procédures administratives sont de plus en plus dématérialisées.

Source : rapport du Sénat sur l'illectronisme en 2020.



Une cohésion démocratique qui tient aussi à l'égalité des droits pour les personnes en situation de handicap.

C'est sur la base de ce constat que le CESE a organisé, en février 2025, une journée d'échanges à l'occasion des 20 ans de la loi du 11 février 2005 sur le handicap. L'occasion de rappeler les avancées mais aussi les limites de cette loi fondatrice, et de présenter les conclusions de la déclaration *Les 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*.

Une déclaration qui souligne que l'accessibilité, l'emploi, l'éducation, le logement, la santé ou la culture restent, encore aujourd'hui, des domaines marqués par de profondes inégalités pour les personnes en situation de handicap.

Pour lutter contre ces inégalités, le CESE appelle à une nouvelle impulsion politique et sociétale. Il défend notamment

une amélioration de la rémunération des proches aidants, une meilleure prise en compte des réalités des Outre-mer, la généralisation des aménagements raisonnables et le développement de formations au handicap à tous les niveaux.

Une nécessaire prise de conscience collective, soulignée par Jérémie Boroy, président du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et conseiller du CESE : « Le sujet de l'accessibilité et de l'autonomie des personnes handicapées concerne tous les Français, toute la société. Et donc, les questions qui sont les nôtres sont d'abord des sujets de société qui supposent la mobilisation de tout le monde. »

👉 Ces travaux permettent au CESE de réaffirmer une exigence démocratique fondamentale : rendre les droits sociaux réellement accessibles pour tous, c'est lutter contre l'invisibilité sociale et porter l'ambition d'une République solidaire, attentive aux plus fragiles et fidèle à sa promesse d'égalité.

50 %

seulement des Établissements recevant du public (ERP) sont accessibles, et ce malgré l'obligation d'accessibilité généralisée prévue dans la loi de 2005.

Agir contre les violences faites aux femmes : un impératif de justice

Préserver les droits des femmes, c'est garantir que la dignité humaine ne souffre aucune exception.

C'est un fait désormais incontestable : les violences faites aux femmes ne sont pas des faits divers, mais sont une atteinte systémique aux droits fondamentaux, une négation de l'égalité et une faillite collective.

Dans les territoires ultramarins, cette réalité est encore plus criante. Les violences faites aux femmes y sont massives, les dispositifs de protection souvent insuffisants et les tabous persistants. C'est avec l'ambition de mettre en lumière cette problématique que le CESE a adopté, en novembre 2024, une résolution intitulée *7 ans après l'avis du CESE : amplifions la lutte contre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer.*

Cette résolution dresse un constat sans appel : malgré les efforts engagés et les alertes répétées, les réponses publiques ne sont pas à la hauteur de l'urgence. Une urgence qui résulte d'une profonde

ignorance des réalités des territoires ultramarins, comme le rappelle Rita Bonheur, présidente de l'Union des femmes de la Martinique : « *Ce qui fait obstacle à la lutte contre les violences faites aux femmes, c'est qu'on ne considère pas les situations particulières dans les Outre-mer. Prendre en compte leurs particularités, c'est justement pouvoir adapter les politiques à la réalité de ce que nous vivons dans les Outre-mer.* »

Le CESE appelle donc à une action renforcée, mieux financée, mieux coordonnée, et ancrée dans les réalités de chaque territoire. Il insiste notamment sur l'importance de la prévention, la nécessité de développer les enquêtes de terrain, le rôle de l'État dans le pilotage de cette politique, et la mobilisation de l'ensemble des élus.

👉 En s'emparant du sujet des violences faites aux femmes et plus particulièrement dans les territoires d'Outre-mer, le CESE maintient une position ferme : nulle femme, nul territoire, ne doit être abandonné face aux violences. Agir contre ces violences, c'est faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité vécue, partout et pour toutes. ●

« Ce qui fait obstacle à la lutte contre les violences faites aux femmes, c'est qu'on ne considère pas les situations particulières dans les Outre-mer. »

RITA BONHEUR, présidente de l'Union des femmes de la Martinique

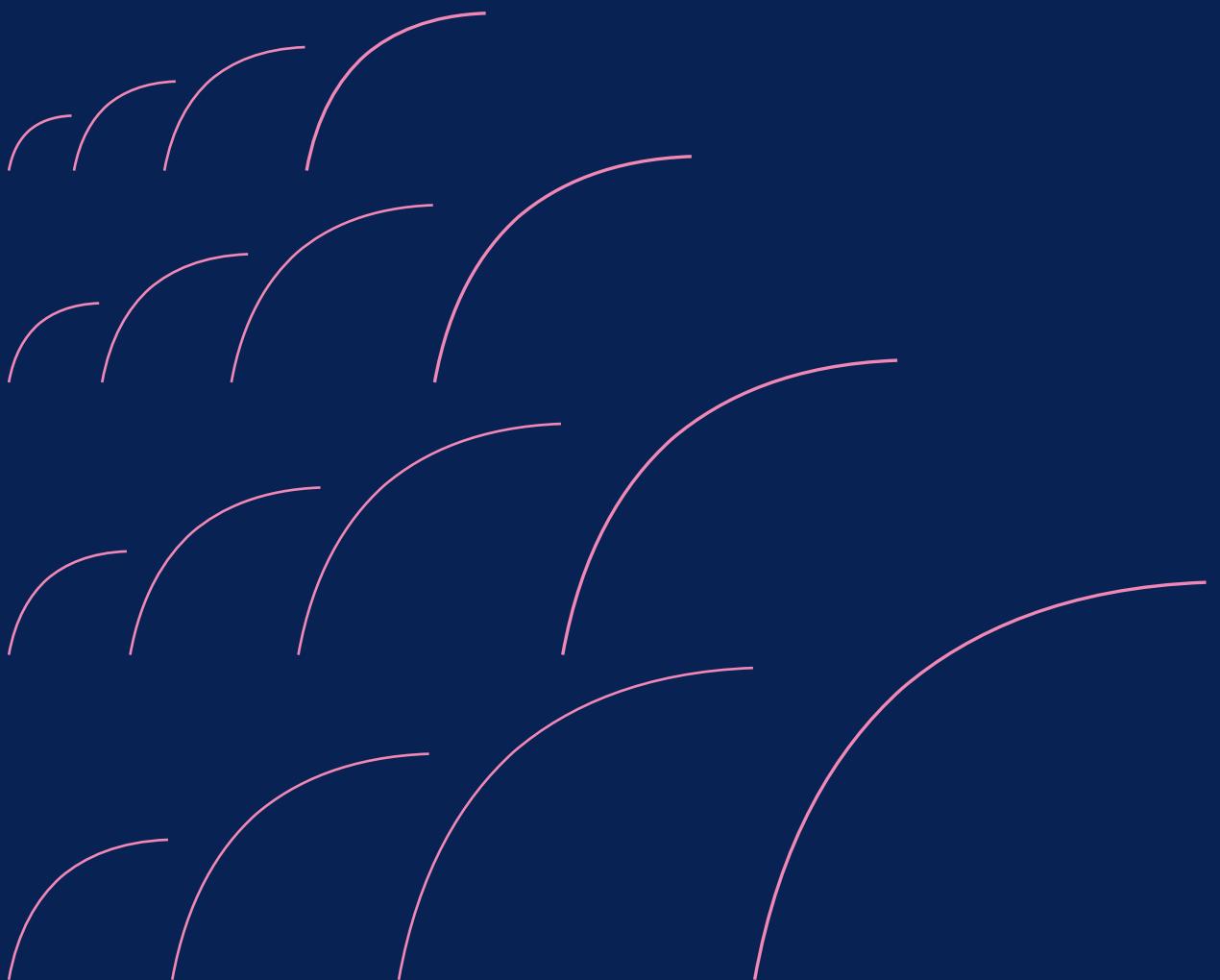
1 FEMME SUR 5

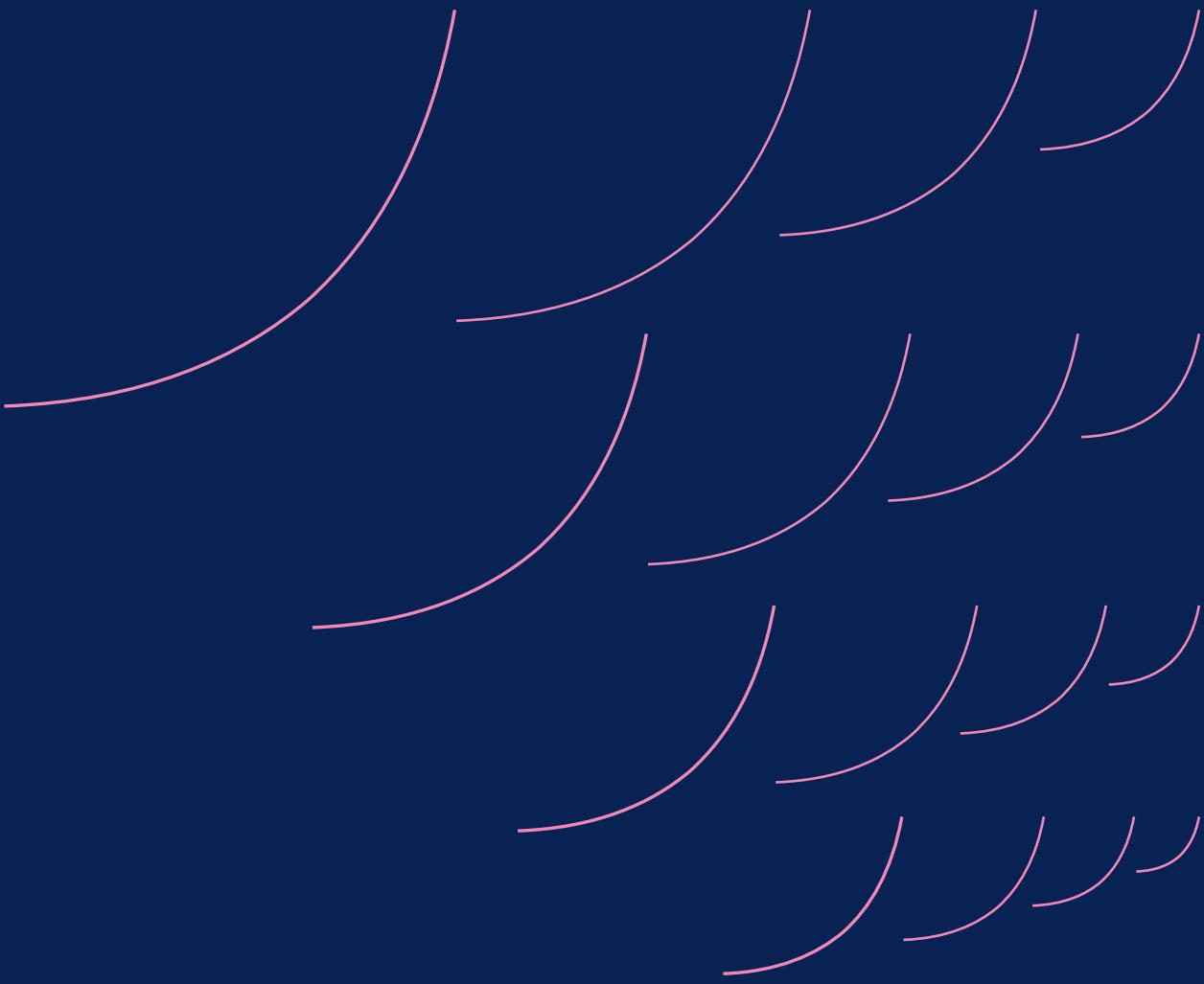
subit des violences conjugales en Guadeloupe.



UNE ANNÉE

*au cœur des
transformations*





Climat, démocratie, intelligence artificielle, santé, égalité, jeunesse, Outre-mer... l'année 2024-2025 a plus que jamais placé le CESE au croisement des grands enjeux contemporains.

Face aux fractures sociales, aux bouleversements démocratiques, aux mutations économiques, écologiques et technologiques, le CESE a poursuivi une mission essentielle : faire entendre la voix de la société civile dans toute sa diversité, pour éclairer les politiques publiques et participer à leur transformation.

Tout au long de l'année, le CESE a ainsi multiplié les avis, ouvert des espaces de participation et de rencontre, organisé des débats, accueilli des événements en France comme à l'international, avec une ligne de conduite : croiser les regards, les expertises et les voix, pour apporter des réponses concrètes aux défis de notre époque.

JUIN 2024

5 juin

Relations internationales

Démocratie

RENCONTRE - Accueil d'une délégation de responsables locaux et de hauts fonctionnaires vietnamiens

11 juin

Relations internationales

Démocratie

⌚ SÉANCE PLÉNIÈRE - Questions de la société civile au Gouvernement sur l'Europe

En amont du Conseil européen des 27 et 28 juin, le CESE a inauguré un exercice démocratique inédit : une séance de Questions de la société civile au Gouvernement, dédiée à l'Europe.

Face à Jean-Noël Barrot, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères chargé de l'Europe, les membres du CESE ont porté les préoccupations des organisations de la société civile sur les grands enjeux européens du moment : mesures sociales, reconnaissance des associations, impact de la législation européenne, avenir du Pacte vert...

👉 Objectif : nourrir la position de la France au Conseil européen à partir des réalités du terrain, en instaurant un dialogue direct entre société civile et pouvoir exécutif.



12 juin

Événements et rencontres Jeunesse

⌚ ÉVÉNEMENT - **Enfants, objets ou sujets de droits ?**

Comment mieux reconnaître la parole et les droits des enfants dans notre société ?

C'est autour de cette question centrale que s'est tenue, au CESE, une table ronde en présence de Claire Hédon, Défenseure des droits, et Édouard Durand, juge des enfants et ancien rapporteur général de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Civise).

Au cours de la séance, les jeunes du Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (Cofrade) ont pris la parole pour partager leurs expériences et restituer leurs « Débats annuels d'ados », qui cette année portaient sur l'Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

👉 Cette rencontre s'inscrivait dans la continuité de l'avis du CESE *Éduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle*, et visait à affirmer une conviction claire, portée par les mots de Claire Hédon :

« L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle permet une parole qui autrement ne se serait pas exprimée. »



18 juin

Travaux

Démocratie

⌚ DECLARATION - *Entendre la voix de la société civile pour une République des solutions* : déclaration du Bureau du CESE dans le cadre des élections législatives 2024

Dans un contexte exceptionnel marqué par la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par le président de la République, le CESE s'est exprimé à travers une déclaration de son Bureau, en amont des élections législatives du 30 juin et du 7 juillet 2024.

Le CESE a souhaité affirmer la nécessité de refonder le dialogue démocratique en s'appuyant sur les forces vives du pays : syndicats, associations, entreprises, coopératives, mouvements citoyens...

Cette déclaration, intitulée « Entendre la voix de la société civile pour une République des solutions », appelle à reconnaître pleinement le rôle de la société civile organisée dans la stabilité démocratique et la construction de réponses concrètes aux défis sociaux, économiques et environnementaux.

👉 Un signal fort adressé aux pouvoirs publics : la société civile n'est pas un contre-pouvoir, mais une force d'appui pour une démocratie plus inclusive et efficace.



25 juin

Travaux

Jeunesse

Égalité

Adoption de l'avis *Réussite à l'École, réussite de l'École*

rapporté par BERNADETTE GROISON
(groupe Alternatives sociales et écologiques) au nom de la commission Éducation, culture et communication, en présence de Pierre-Marie Ganozzi, adjoint au maire de Marseille en charge du plan École, du bâti, de la construction, de la rénovation et du patrimoine scolaire.



25 juin

Événements et rencontres

Égalité

ÉVÉNEMENT - Deux tables rondes autour du thème « Grands sportifs issus de la diversité »

26 juin

Travaux

Économie



Adoption de l'avis *L'espace francophone : relever des défis économiques et numériques pour assurer son dynamisme*

rapporté par JEAN-LOU BLACHIER (groupe Entreprises) au nom de la commission Affaires européennes et internationales en présence du Dr. Eugène Aka Aouélé, président du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC) de Côte d'Ivoire, et de Séraphin Moundounga, président du CESÉ du Gabon et Younes Benakki, secrétaire général du CESE du Royaume du Maroc.

27 juin

Relations internationales

Économie

👉 ÉVÉNEMENT - **Participation au 5^e Forum international des entreprises francophones (FIEF) à la Cité internationale de la langue française de Villers-Cotterêts**

À l'occasion du 5^e Forum international des entreprises francophones (FIEF), le CESE a pris part à une journée de réflexion et d'échanges autour du potentiel économique de la Francophonie.

17,5 % de la population mondiale et 7,5 % du PIB global » – autant d'indicateurs du formidable levier de développement économique que constitue cet espace linguistique et culturel partagé.

Organisé à la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts, ce rendez-vous a rassemblé plus de 500 participants de 24 nationalités différentes et issus de 5 continents.

Au programme : tables rondes et ateliers sur l'entrepreneuriat des femmes, la jeunesse, les nouvelles technologies, ou encore les préconisations du CESE sur les défis économiques et numériques de la Francophonie.

Aux côtés de Jean-Lou Blachier (groupe Entreprises), conseiller du CESE, président du Groupement du patronat francophone et organisateur de l'événement, Thierry Beaudet, président du CESE, a rappelé que : « La Francophonie représente 88 États et gouvernements,

👉 Une manière de souligner que la Francophonie n'est pas qu'un héritage, mais un outil stratégique d'avenir pour structurer un espace économique puissant, inclusif et innovant.

du 3 au 28 juin

Événements et rencontres

Égalité

EXPOSITION - « Le monde en bleu », mise en lumière de la diversité dans le sport français, sur les grilles extérieures du CESE

27 & 28 juin

Relations internationales

Démocratie

Égalité

ÉVÉNEMENT - Erasmus des sociétés civiles : quatrième session à Rome sur le thème du développement rural

JUILLET 2024

1^{er} juillet

Relations internationales

Démocratie

RENCONTRE - Visite d'une délégation de représentants du Comité central du Front de la Patrie du Vietnam au CESE



4 juillet

Relations internationales

Démocratie

RENCONTRE - Signature de l'accord-cadre entre le CESE et le CESE du Royaume du Maroc

AOÛT 2024

du 26 juillet au 11 août

Événements et rencontres

Culture

Accueil de la régie pour la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques Paris 2024 et de la salle de presse des journalistes étrangers

SEPTEMBRE 2024



10 septembre

Travaux

Jeunesse

Égalité

Adoption de l'avis *Eduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle*

rapporté par CÉCILE GONDARD-LALANNE (groupe Alternatives sociales et écologiques) et EVANNE JEANNE-ROSE (groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse) - Délégation aux droits des femmes et à l'égalité.

du 17 septembre
au 18 octobre

Événements et rencontres

Culture

EXPOSITION - « Connexion entre Le Havre et le Palais d'Iéna » de Teuthis, sur les grilles extérieures du CESE



21 & 22 septembre

Événements et rencontres

Culture

⌚ Journées européennes du patrimoine

Comme chaque année, le CESE a pris part aux Journées européennes du patrimoine en ouvrant ses portes au grand public et en proposant une riche programmation.

Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les coulisses d'une institution citoyenne et rencontrer des conseillers et conseillères pour mieux comprendre le rôle et les missions du CESE dans la vie démocratique.

Des visites guidées pour s'émerveiller de la richesse historique et architecturale du Palais d'Iéna, chef-d'œuvre signé Auguste Perret, des expositions, une conférence sur l'Océan et des ateliers créatifs dédiés aux enfants ont également rythmé ce week-end de culture.

👉 L'exposition inédite du street artist Teuthis « Connexion entre Le Havre et le Palais d'Iéna » proposée aux visiteurs, permettait de suivre le dialogue entre la ville reconstruite par Perret et l'œuvre architecturale du maître du béton.

24 septembre

Travaux

Intelligence artificielle

Environnement

Adoption de l'avis *Impacts de l'intelligence artificielle : risques et opportunités pour l'environnement*



rapporté par FABIENNE TATOT (groupe de la CGT) et GILLES VERMOT-DESROCHES (groupe Entreprises) au nom de la commission Environnement en présence de Clara Chappaz, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du numérique.

25 septembre

Événements et rencontres

Égalité

ÉVÉNEMENT - Deux tables rondes autour du thème « Vivre dans les territoires ruraux »

OCTOBRE 2024

4 & 5 octobre

Relations internationales

Économie

Démocratie

Sommet de la Francophonie

Propositions sur la Francophonie de l'Union des conseils économiques et sociaux francophones (UCESIF).

8 octobre

Événements et rencontres

Culture

CINÉMASOCIÉTÉ – Projection de film au CESE : *Un autre monde* de Stéphane Brizé



8 octobre

Travaux

Jeunesse

Adoption de l'avis *La protection de l'enfance est en danger : les préconisations du CESE*

rapporté par JOSIANE BIGOT (groupe Familles) et ÉLISABETH TOMÉ-GERTHEINRICH (groupe Entreprises) au nom de la commission Affaires sociales et santé (saisine parlementaire du Sénat), en présence de Marion Canalès, sénatrice du Puy-de-Dôme.

9 octobre

Événements et rencontres

Environnement

Démocratie

ATELIER PARTICIPATIF - « **Démocratie environnementale et urgence écologique, comment réenchanter la participation du public ?** »

du 16 au 20 octobre

Événements et rencontres

Culture

EXPOSITION - **Art Basel 2024, « Tales & Tellers » de Miu Miu au CESE**



22 octobre

Travaux

Outre-mer

Adoption de l'avis *Mieux connecter les Outre-mer*

rapporté par DANIELLE DUBRAC (groupe Entreprises) et PIERRE MARIE-JOSEPH (groupe des Outre-mer) au nom de la Délégation aux Outre-mer.

Les territoires ultramarins font face à des défis structurels en matière de connectivité : isolement géographique, insuffisance des liaisons de transport, difficultés d'accès au numérique, etc.

À travers l'avis *Mieux connecter les Outre-mer* et la voix des rapporteurs Danielle Dubrac et Pierre Marie-Joseph, la Délégation aux Outre-mer du CESE appelle à une stratégie globale pour mieux relier ces territoires au reste du monde, mais aussi entre eux.

La séance plénière a permis un dialogue riche, avec la participation de Christian Baptiste, député de Guadeloupe, et Hervé Mariton, président de la Fédération des entreprises d'Outre-mer (Fedom). Ensemble, ils ont souligné l'urgence de renforcer les infrastructures, mais aussi de repenser la continuité territoriale comme levier de développement durable et d'égalité réelle.

👉 Des préconisations ambitieuses ont été dressées, pour faire de la connectivité un droit, et non un luxe, dans tous les territoires d'Outre-mer.

22 octobre

Relations internationales

Démocratie

⌚ Guerre au Liban : le CESE soutient la population libanaise

Face à la dégradation dramatique de la situation au Liban, le CESE a tenu à exprimer solennellement son soutien au peuple libanais.

Thierry Beaudet, président du CESE, a rappelé la nécessité absolue d'une prise de responsabilité collective et d'une solidarité entre les institutions pour le maintien de la démocratie à l'échelle internationale :

« Tout doit être fait, au niveau qui est le nôtre, en lien avec notre ambassade au Liban et les autorités diplomatiques françaises, pour que des institutions démocratiques, et parfois des institutions tout court, puissent perdurer ou renaître au plus vite de leurs cendres, malgré les guerres, malgré le malheur du monde. »

Charles Arbid, président du Conseil économique, social et environnemental du Liban, a quant à lui rappelé les liens qui unissent le Liban et la France :

« L'engagement à nos côtés de l'État et du peuple français reste fort. Le CESE, notre grand frère, le représente le mieux dans sa richesse, sa variété et ses valeurs plurielles. »

👉 Une déclaration forte, qui affirme la solidarité du CESE envers la population libanaise, et appelle à la mobilisation des institutions en faveur de la paix et de la protection des démocraties.





23 octobre

Travaux

Démocratie

Économie

Adoption du Rapport annuel sur l'état de la France 2024 : *Sortir de la crise démocratique*

rapporté par CLAIRE THOURY (groupe des Associations) au nom de la commission Économie et finances.

Pourquoi la démocratie ne parvient-elle plus à rassembler ?

Chaque année, le CESE livre son Rapport annuel sur l'état de la France (RAEF). En 2024, face à une société traversée par la défiance, le repli, la polarisation, le CESE a choisi d'explorer une question centrale : comment sortir de la crise démocratique ?

Face à cette interrogation, le rapport dresse un constat implacable : l'aggravation des inégalités est au cœur de la crise démocratique actuelle.

Pour enrichir cette lecture, le CESE s'est appuyé sur un sondage IPSOS exclusif mené auprès de 3 000 personnes, croisant perception des inégalités, représentativité politique et attentes citoyennes. Parmi les enseignements, on retient que :

→ 76 % estiment que les femmes et les hommes politiques sont déconnectés des réalités vécues par les citoyens et les citoyennes ;

→ 58 % des Français éprouvent des difficultés d'accès au logement ; ce chiffre s'élève à 84 % pour les Outre-mer ;

Claire Thoury, rapporteure de l'avis, a souligné l'importance de rendre visibles ces réalités :

« Si les inégalités sont tuées, elles sont invisibilisées. Si elles sont invisibilisées, elles entraînent des frustrations, elles entraînent des colères, mais aussi un sentiment de ne pas être à sa place dans la société française, comme nous l'ont dit 24 % des citoyens répondant au sondage. »

👉 L'avis appelle à reconstruire un pacte démocratique fondé sur la reconnaissance, la proximité et la participation : renforcer l'effectivité des droits, soutenir les corps intermédiaires, lutter contre les fractures territoriales.



NOVEMBRE 2024

du 6 au 9 novembre

Relations internationales Démocratie

RENCONTRE – Visite d'une délégation du CESE en Albanie en vue de la création de leur propre Conseil

12 novembre

Événements et rencontres Démocratie

⌚ LES RENCONTRES DU CESE
« Confiance et médias »

Alors que 57 % des Français estiment « qu'il faut se méfier de ce que disent les médias sur les grands sujets d'actualité », le CESE a choisi de consacrer une rencontre autour du sujet : comment restaurer la confiance dans les médias ?

Une table ronde ouverte au public, qui a rassemblé des personnalités majeures du journalisme telles qu'Edwy Plenel (fondateur de *Mediapart*), Raphaëlle Bacqué (*Le Monde*) ou Bruno Patino (Arte), pour croiser leurs regards et esquisser des solutions autour de grands enjeux. Parmi eux : l'indépendance et le pluralisme de l'information, le financement du service public de l'audiovisuel, ou encore la lutte contre la désinformation, une nécessité illustrée par les propos d'Edwy Plenel :



« Une démocratie est un système culturel qui met au cœur du débat les vérités des faits. »

👉 Cette rencontre prolonge les travaux du CESE autour de l'avis *Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste* de mars 2024, affirmant que la santé démocratique de notre pays dépend de l'éducation et de l'information des citoyens.

13 novembre

Travaux

Environnement

Économie



Adoption de l'étude *Transition écologique : croissance vs décroissance : de quoi parle-t-on ?*

rapportée par SYLVAIN BOUCHERAND (groupe Environnement et nature), JEAN-DAVID ABEL (groupe Environnement et nature) et PIERRE GOGUET (groupe Entreprises) au nom des commissions Environnement et Économie et finances.

14 novembre

Relations internationales

Démocratie

Rencontre avec des représentants de la société civile moldave à Bruxelles

13 novembre

Travaux

Démocratie

Économie

Adoption de la résolution *Priorités du CESE pour la nouvelle mandature européenne*

rapportée par CATHERINE LION au nom de la commission Affaires européennes et internationales.



14 & 15 novembre

Événements et rencontres

Économie

Outre-mer

EVÉNEMENT - « Les journées économiques des Outre-mer »

Dans une année marquée par de profonds bouleversements sociaux, économiques et climatiques dans les territoires ultramarins, le CESE a accueilli les Journées économiques des Outre-mer.

Organisées dans le cadre de l'initiative ARUM 2024 (Actes de la recherche ultramarine), trois tables rondes ont permis d'aborder des sujets clés pour l'avenir des Outre-mer, parmi lesquels :

→ la résilience économique face aux crises ;

→ les inégalités territoriales et la cohésion sociale ;

→ les dynamiques de développement durable.

Plusieurs membres du CESE se sont mobilisés pour participer aux échanges et faire entendre la voix des sociétés civiles ultramarines, aux côtés d'acteurs économiques, académiques et institutionnels.

👉 Un temps fort pour réaffirmer que le développement des Outre-mer est un enjeu national, appelant des solutions ambitieuses et concertées.

18 novembre

Événements et rencontres

Démocratie

FORUM - « La France qui essaie » : deuxième édition au CESE

26 novembre

Événements et rencontres

Culture

CINÉMASOCIÉTÉ - Projection de film au CESE : *L'Océan vu du cœur*

de Iolande Cadrin-Rossignol et Marie-Dominique Michaud.



19 novembre

Travaux

Économie

Le CESE est consulté sur le plan structurel et budgétaire à moyen terme 2025-2029

consultation rapportée par CATALINA PAJARES Y SANCHEZ (groupe de la CFDT) au nom de la commission Affaires internationales et européennes.



26 novembre

Travaux

Outre-mer

Égalité

Adoption de la résolution 7 ans après l'avis du CESE : amplifions la lutte contre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer

rapportée par INÈS BOUCHAUT-CHOISY (groupe des Outre-mer) et VIVIANE MONNIER (groupe des Associations) au nom des Délégations aux droits des femmes et à l'égalité et aux Outre-mer en présence notamment d'Évelyne Corbière Naminzo, sénatrice de La Réunion.

27 novembre

Travaux

Egalité

Adoption de l'avis Droits sociaux : accès et effectivité

rapporté par CATALINA PAJARES Y SANCHEZ (groupe de la CFDT) et ISABELLE DORESSE (groupe des Associations) au nom de la commission Affaires sociales et santé.



28 novembre

Événements et rencontres

Economie

ÉVÉNEMENT ACCUEILLI AU CESE
« Les États de la France – DZA (Communauté des entreprises étrangères en France) »



29 novembre

Événements et rencontres

Culture

Colloque international en hommage à Auguste Perret

DÉCEMBRE 2024

2 & 3 décembre

Relations internationales

Economie

RENCONTRE - Déplacement du président du CESE à Athènes

pour la conférence internationale « Démographie – Migrations – Marché du travail ».



5 décembre

Relations internationales

Démocratie

Environnement

RENCONTRE - Séance de clôture du jumelage CESE-CNESE à Alger



9 décembre

Événements et rencontres

Environnement

🔍 ÉVÉNEMENT - « L'eau, une ressource vitale »

Alors que les effets du changement climatique accentuent les tensions autour de l'accès à l'eau et que le Premier ministre a annoncé la création d'une « grande conférence nationale sur l'eau », le CESE a organisé une rencontre dédiée à la préservation de cette ressource essentielle.

Autour de représentants de la société civile, d'experts et d'élus, les débats ont porté sur :

→ les défis liés à la gestion durable de l'eau en France et dans les Outre-mer ;

→ les enjeux d'équité dans l'accès à l'eau potable ;

→ les pistes pour mieux associer les citoyens aux décisions locales sur l'eau.

Cet événement s'inscrit dans la continuité des travaux du CESE sur les politiques de l'eau et les modes de consommation durables, portés notamment en partenariat avec les CESER et les Conseils de développement (CODEV).

👉 Un appel collectif à traiter l'eau comme un bien commun, au cœur des transitions écologiques et sociales.

11 décembre

Événements et rencontres

Démocratie

⌚ LES RENCONTRES DU CESE - « Financement des associations : comment concrétiser ? »

Les associations jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale, l'innovation citoyenne et l'animation des territoires. Pourtant, leur financement demeure fragile, mettant en péril leur capacité d'action.

À l'occasion de cet événement organisé par le CESE, acteurs associatifs, experts et décideurs publics se sont réunis pour traduire concrètement les recommandations de l'avis *Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique*, publié en mai 2024.

Les échanges ont notamment porté sur :

- la nécessité de repenser les modalités de subvention pour garantir une stabilité financière ;
- l'importance de sécuriser l'engagement bénévole et salarié ;
- le rôle des associations dans la vitalité démocratique locale.

👉 Un rendez-vous crucial pour rappeler que soutenir les associations, c'est aussi soutenir une démocratie vivante et inclusive.





19 décembre

Événements et rencontres

Égalité

EVÉNEMENT - « Penser solutions dans les quartiers urbains populaires »

Comment changer de regard sur les quartiers populaires ?

À l'occasion de cette rencontre au CESE, habitants, associations, élus et chercheurs ont été invités à changer de perspective : et si, plutôt que de n'entrevoir que les problèmes des quartiers populaires, nous nous attachions à révéler leurs potentiels et leurs atouts ?

Durant cette rencontre, la parole a été donnée aux acteurs de terrain pour mettre en lumière les initiatives locales en matière d'éducation, d'emploi, de culture et de lien social.

👉 Loin des approches descendantes, l'objectif de cet événement était clair : partir de l'expérience vécue et des initiatives positives pour repenser les politiques publiques et renforcer l'égalité des chances à l'échelle des territoires.

19 décembre

Travaux

Environnement

Le CESE contribue à la consultation publique du Gouvernement

sur la Stratégie nationale bas carbone (SNBC), la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC).

JANVIER 2025

9 janvier

Événements et rencontres

Intelligence artificielle

💡 ÉVÉNEMENT - 2^e Rendez-vous de l'évaluation des politiques publiques avec la Société française de l'évaluation (SFE)

Parmi les missions essentielles du CESE, l'évaluation des politiques publiques nourrit une action publique plus éclairée et partagée. C'est dans cette dynamique que s'est tenu, au Palais d'Iéna, le 2^e Rendez-vous de l'évaluation des politiques publiques, organisé avec la SFE.

Cette année, la rencontre a porté sur un sujet au croisement des enjeux démocratiques, technologiques et sociaux : l'impact de l'intelligence artificielle sur l'évaluation des politiques publiques.

Experts, évaluateurs, membres du CESE et acteurs publics ont ainsi débattu sur les risques et opportunités

de l'IA pour l'action publique, ainsi que l'intégration des enjeux éthiques, humains et démocratiques dans cette nouvelle ère numérique. L'ensemble des échanges ont convergé vers une nécessité : garantir que l'IA reste au service de l'intérêt général, sans creuser les inégalités ni biaiser les choix publics.

👉 En clôture, la présentation du nouveau référentiel des compétences en évaluation de la SFE a marqué une étape importante dans la professionnalisation du secteur, tandis que la remise de prix aux meilleurs mémoires en évaluation a souligné l'importance de former une nouvelle génération d'évaluateurs engagés.

14 janvier

Travaux

Intelligence artificielle



Adoption de l'avis *Pour une IA au service de l'intérêt général*

rapporté par MARIANNE TORDEUX BITKER (groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) et ERIK MEYER (groupe Alternatives sociales et écologiques) au nom de la commission temporaire Intelligence artificielle.

Adoption de l'étude *Analyse de controverses : intelligence artificielle, travail et emploi*

rapportée par JEAN-MARIE TRUFFAT (groupe UNSA) au nom de la commission Travail et emploi.



14 janvier

Événements et rencontres

Démocratie

👉 Discours – Vœux 2025 du président du CESE

Face à une démocratie fragilisée, 2025 doit devenir une chance pour le renouveau démocratique.

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, Thierry Beaudet, président du CESE, a livré un plaidoyer pour une démocratie du dialogue, affirmant la nécessité d'une révolution dans nos pratiques politiques.

Constatant la montée au niveau mondial des régimes autoritaires et l'essoufflement du « fait majoritaire », il a insisté sur l'urgence de changer de culture politique : « *Nous manquons cruellement d'une culture de la coalition, du compromis, de l'écoute.* »

Au cœur de son discours : la reconnaissance des corps intermédiaires — syndicats, associations, acteurs économiques et environnementaux — comme stabilisateurs de notre démocratie :

« Ils sont le cœur battant de la démocratie, ce qui fait société. »

Thierry Beaudet a ainsi lancé un appel fort à une meilleure intégration des contributions de la société civile organisée dans l'élaboration des politiques publiques, saluant la volonté affichée par le nouveau Gouvernement, mais exhortant à passer « des paroles aux actes ».

Enfin, il a rappelé les engagements du CESE pour 2025 :

- renforcer sa méthode d'anticipation et de dialogue ;
- promouvoir une nouvelle culture de la délibération publique ;
- poursuivre la mobilisation citoyenne à travers consultations, conventions et participations directes ;
- être un pôle de stabilité et un acteur de l'innovation démocratique.

👉 Un discours qui affirme plus que jamais la vocation du CESE : porter la voix de la société dans toutes ses composantes pour construire une démocratie durable, pluraliste et vivante.

15 janvier

Événements et rencontres

Environnement

⌚ LES RENCONTRES DU CESE - « Quel impact du changement climatique sur le travail ? »

Le CESE a consacré une journée aux effets du réchauffement climatique sur les conditions de travail, qui s'est ouverte par la projection du documentaire *Trop chaud pour travailler* réalisé par Mikaël Lefrançois.

Santé des travailleurs, nouvelles vulnérabilités, adaptation des métiers : autant d'enjeux explorés lors d'échanges riches entre experts, acteurs de terrain et membres du CESE.

Parmi les moments clés :

→ l'intervention de Jason Glaser, DG de La Isla Network ;

→ la présentation de l'étude *Ciseve*, portant sur les impacts du changement climatique sur la santé au travail des vignerons ;

→ une table ronde sur l'adaptation du travail et de l'emploi au réchauffement climatique, réunissant l'OIT, le CESE et des spécialistes de la santé au travail.

👉 Un événement qui s'inscrit dans la volonté du CESE de nourrir ses travaux sur la transition écologique en intégrant les réalités du monde du travail face aux défis climatiques.

19 janvier

Événements et rencontres

Démocratie

COLLOQUE -
« Les institutions de
la démocratie sociale :
une République
dialogique »

24 janvier

Relations internationales

Intelligence artificielle

⌚ RENCONTRE - Présentation de l'avis *Pour une intelligence artificielle au service de l'intérêt général au CNEL italien et au CES européen*

Le CESE a porté ses travaux au-delà de nos frontières en présentant son avis au Conseil national de l'économie et du travail italien (CNEL) de Rome, ainsi qu'au Comité économique et social européen (CESE).

Ce déplacement a permis d'initier un dialogue structurant avec ses homologues européens sur les défis posés par l'IA en matière de régulation, d'éthique et d'inclusion. Le CESE a affirmé sa volonté de défendre une approche européenne de l'IA, fondée sur des principes de transparence, de préservation des droits fondamentaux et de partage équitable des bénéfices technologiques.

👉 Une étape majeure pour faire rayonner la vision française d'une IA éthique et humaniste, au service des sociétés et non au détriment des citoyennes et des citoyens.



28 janvier

Événements et rencontres

Jeunesse

Égalité

⌚ LES RENCONTRES DU CESE - « Pourquoi et comment parvenir à la mixité sociale à l'école ? »

Dans un contexte où les inégalités sociales et territoriales pèsent lourdement sur les parcours scolaires, renforcer la mixité sociale à l'école est devenu un enjeu majeur pour garantir l'égalité des chances, comme le souligne Jean-Karl Deschamps (groupe des Associations), président de la commission Éducation, culture et communication : « Si aujourd'hui l'objectif d'atteindre 80 % de jeunes titulaires du bac est largement rempli, cela n'empêche pas la société française d'être de plus en plus fracturée. »

Pour explorer les pistes d'action, le CESE a ainsi réuni Najat Vallaud-Belkacem et Jean-Michel Blanquer, anciens ministres de l'Éducation nationale, ainsi que Youssef Souidi, docteur en économie, et des acteurs engagés venant nourrir les débats.

Analyse du séparatisme scolaire, identification de leviers concrets, valorisation d'initiatives inspirantes :

les échanges ont mis en lumière la nécessité d'agir dès l'enfance pour construire une société plus juste.

« Si nous voulons construire du vivre ensemble, alors il faut affronter ces divisions, ces fractures et cette question de la mixité socio-scolaire qui n'est pas une réalité. La mixité sociale ne va pas sans la mixité scolaire. »

a ainsi conclu Bernadette Groison (groupe Alternatives sociales et écologiques), rapporteure de l'avis Réussite à l'École, réussite de l'École.

👉 Un rendez-vous fort pour penser une école réellement inclusive, où chaque élève, quel que soit son milieu d'origine, puisse trouver sa place et réussir.

29 janvier



Travaux

Environnement

Adoption de l'avis *La restauration de la nature : face à l'urgence, donnons l'envie d'agir*

rapporté par ALAIN DURAND (groupe Agriculture) et JULIE MARSAUD (groupe Environnement et nature) au nom de la commission Environnement.

30 & 31 janvier

Relations internationales

Démocratie

📍 RENCONTRE - Remise du rapport du CESE « Structuration du dialogue entre pouvoirs publics et organisations de la société civile » au Premier ministre albanais

Dans le contexte des négociations d'adhésion de l'Albanie à l'Union européenne, les autorités albaniennes ont sollicité l'expertise du CESE pour engager une démarche de construction du dialogue avec la société civile organisée.

À l'issue de plusieurs mois de travail, Thierry Beaudet, président du CESE, et Dominique Carlac'h, conseillère du CESE (groupe Entreprises), se sont rendus à Tirana pour remettre officiellement le rapport intitulé « Structuration du dialogue entre pouvoirs publics et organisations de la société civile » au Premier ministre Edi Rama.

Ce déplacement a été ponctué par plusieurs temps forts, et notamment :

→ séance de restitution des préconisations du CESE auprès du Premier ministre albanais ;

→ rencontre et échanges avec des membres du gouvernement albanais, soulignant l'importance d'un dialogue structuré et durable.

👉 À travers cette mission, le CESE vise à promouvoir un modèle démocratique fondé sur l'écoute, la concertation et la participation active de la société civile, au-delà des frontières françaises.



FÉVRIER 2025



7 février

Événements et rencontres Intelligence artificielle

🔍 ÉVÉNEMENT - « IA, la voie citoyenne », en partenariat avec le CNUM

Trois jours avant le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle, le CESE et le Conseil national du numérique (CNUM) ont uni leurs forces pour organiser l'événement « IA, la voie citoyenne », consacré à la place de la participation citoyenne dans le développement de l'IA.

Tout au long de la rencontre, tables rondes et débats ont permis de questionner la gouvernance de l'intelligence artificielle et d'explorer les enjeux de démocratie, de dialogue social et de mobilisation citoyenne dans une société marquée par l'omniprésence de l'IA.

Une matinée d'échanges qui s'inscrit dans la lignée des trois avis rendus autour de l'intelligence artificielle, thématique phare de l'année pour le CESE.

👉 Cet événement a aussi mis en avant une innovation forte portée par le CESE : le témoignage d'une des citoyennes tirées au sort et intégrées à la commission temporaire « Intelligence artificielle », lui ayant permis de contribuer directement aux débats et d'enrichir les travaux.

11 février

Travaux

Environnement



Adoption de l'avis *Organisation de la conférence des Nations unies sur l'Océan : une occasion pour la France de promouvoir le multilatéralisme*

rapporté par SABINE ROUX DE BÉZIEUX (groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) et NATHALIE VAN DEN BROECK (groupe Environnement et nature) au nom de la commission Affaires européennes et internationales.



11 février

Événements et rencontres

Travaux

Égalité

ÉVÉNEMENT - **20 ans de la loi Handicap**

Présentation par JÉRÉMIE BOROY (groupe Santé et citoyenneté) et MARIE-AMÉLIE LE FUR (groupe des Associations) de la déclaration du Bureau du CESE *Les 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* en présence de Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap.

12 février

Travaux

Démocratie

SÉANCE PLÉNIÈRE - **Présentation du Baromètre de la confiance politique du Cevipof**



12 février

Travaux

Démocratie



Adoption de l'avis

De la banalisation de la violence verbale au discours de haine. Décrypter, mieux agir pour restaurer le lien social

rapporté par SOUÂD BELHADDAD (groupe des Associations) et MARIE-CLAUDE PICARDAT (groupe Familles) au nom de la commission Éducation, culture et communication.

12 février

Événements et rencontres

Intelligence artificielle

ÉVÉNEMENT - « L'IA dans le monde du travail », avec le CES européen et la ministre du Travail

13 février

Événements et rencontres

Intelligence artificielle

ÉVÉNEMENT - « Réguler l'IA au travail », en partenariat avec le think tank #Leplusimportant



17 février

Relations internationales

Économie

Démocratie

RENCORETTE - 5^e session de l'Erasmus des sociétés civiles à Athènes

18 février

Événements et rencontres

Égalité

ÉVÉNEMENT - « Quelle place pour le parasport, facteur d'accès à l'emploi, en France et Francophonie ? »

25 février 2025

Événements et rencontres

Démocratie

Égalité

EVÉNEMENT - « Quels liens entre droits des femmes, médias, et démocratie ? »

Alors qu'une offensive conservatrice cible les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, le CESE a accueilli une séance plénière exceptionnelle pour mettre en lumière les liens entre droits des femmes, médias et démocratie.

Organisé par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, cet événement a innové dans sa forme : une émission de radio enregistrée en direct depuis l'hémicycle, animée par Giulia Foïs (journaliste sur France Inter) et Benoît Bouscarel (journaliste et fondateur de l'Onde Porteuse).

À travers quatre épisodes donnant la parole à des femmes journalistes et des professionnelles des médias, ces Rencontres de l'égalité ont exploré divers sujets tels que :

- le rôle essentiel des médias dans la vitalité démocratique ;
- l'importance des mots dans le traitement médiatique ;

→ les réalités de l'exercice du journalisme pour les femmes ;

→ les mutations du paysage médiatique dans un contexte de recul des droits.

Au cours des échanges, Salomé Saqué, journaliste et autrice, a notamment rappelé :

« Le journalisme est l'un des très nombreux piliers de la démocratie, et on ne peut pas rester neutre en tant que journaliste face aux périls en cours et face aux personnes qui veulent rétablir des discours discriminants et déshumanisants. L'information, c'est une résistance. »

👉 La journée a par ailleurs été ponctuée d'ateliers dédiés aux professionnels des médias et du vernissage d'une exposition en partenariat avec Reporters sans frontières, visible tout au long du mois de mars sur les grilles extérieures du CESE.



MARS 2025

15 mars

Événements et rencontres Économie

ÉVÉNEMENT - Le Top Jeunes,
en partenariat avec l'AFEP
(Association française
des entreprises privées)

du 18 au 21 mars

Événements et rencontres Économie

⌚ ÉVÉNEMENT - 13^e édition du Printemps de l'économie

Durant quatre jours, le CESE a accueilli la 13^e édition du Printemps de l'économie, autour du thème : « Action publique : nouvelle ère, nouveaux défis ».

De nombreux débats ont animé l'hémicycle, abordant des enjeux majeurs tels que l'enseignement, la transition écologique, la démographie, la santé publique ou encore l'information. Plusieurs membres du CESE ont ainsi pu partager leur expertise et les résultats de leurs travaux, notamment :

→ Martine Vignau (groupe de l'UNSA) sur l'autonomie et le vieillissement ;

→ Pierre Goguet (groupe Entreprises) sur les raisons et limites de l'action publique ;

→ Didier Kling (groupe Entreprises) sur la décarbonation de l'industrie automobile ;

→ Bernadette Groison (groupe Alternatives sociales et écologiques) sur l'attractivité du métier d'enseignant ;

→ Vincent Moisselin (groupe Entreprises) sur les défis de l'information face aux réseaux sociaux ;

→ Michel Chassang (groupe Artisanat et professions libérales) sur la santé publique et la prévention de la perte d'autonomie.

La session de clôture, conçue et animée par Jacques Creyssel (groupe Entreprises), président de la commission Économie et finances du CESE, s'est intéressée à une question cruciale : « Quelle part l'État doit prendre dans l'action climatique ? », soulignant l'importance d'une action publique ambitieuse face à l'urgence environnementale.

👉 Un rendez-vous d'envergure pour penser ensemble l'avenir de l'action publique et ses nouveaux défis.

19 mars

Travaux

Environnement

💡 SÉMINAIRE - « Les enjeux de l'évaluation des politiques publiques environnementales »

Pour enrichir son projet d'avis sur le sujet de l'évaluation des politiques publiques environnementales, le CESE a organisé un séminaire de travail, réunissant Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER) et Conseils de développement (CODEV).

Une initiative qui prend sa source dans un constat clair : si la conscience écologique progresse (+ 16 points depuis 2010 pour le réchauffement climatique, première préoccupation environnementale des Français), l'efficacité des politiques environnementales reste difficile à mesurer.

Pendant cette journée rythmée par des ateliers utilisant la méthode du « Café Monde » favorisant l'échange libre, le croisement des idées et la co-construction des propositions, les participants ont travaillé autour de trois grands enjeux :

→ mieux inclure la société civile organisée et les citoyens dans l'évaluation, de sa conception à sa réalisation et son suivi ;

→ définir des processus d'évaluation clairs dès la création d'une politique publique ;
→ rendre l'évaluation accessible et lisible pour le grand public afin de nourrir un débat démocratique éclairé et limiter les risques de contestation des évaluations perçues comme biaisées.

👉 Les propositions issues de cette journée ont ainsi pu nourrir le futur avis du CESE, ancrant encore davantage la démarche du CESE dans une logique collective et participative.



25 mars

Travaux

Égalité



Adoption de l'avis **Pour un numérique pour un numérique pour un numérique... souverain, de confiance et inclusif**

rapporté par MAJID EL JARROUDI (groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) et GÉRARD RAYMOND (groupe Santé & citoyenneté) au nom de la commission Affaires sociales et santé.

26 mars

Travaux

Économie



Adoption de l'avis *Transformer nos modèles productifs : une nécessité pour l'avenir*

rapporté par PASCAL GUIHÉNEUF (groupe de la CFDT) et MICHÈLE SALVADORETTI (groupe Entreprises) au nom de la commission Économie et finances.

**AVRIL
2025**

1^{er} avril

Événements et rencontres

Démocratie

Présentation de la feuille de route du Gouvernement par le Premier ministre François Bayrou



1^{er} avril

Travaux

Démocratie



**Déclaration du Bureau :
Affaiblir le dialogue civil
reviendrait à affaiblir
la démocratie**

du 7 au 30 avril

Événements et rencontres

Culture

Égalité

**EXPOSITION - « Les diptyques »
du collectif Label Gamelle**



8 avril

Événements et rencontres

Égalité

EVÉNEMENT - « La prévention en santé, passons aux actes ! »

Alors que le système de santé français montre ses limites face au vieillissement de la population, à la progression des maladies chroniques et aux inégalités d'accès aux soins, le CESE a organisé une rencontre autour de la prévention en santé.

Un enjeu souligné dès l'ouverture de l'événement par Thierry Beaudet, président du CESE :

« Prévenir plutôt que guérir, cela semble évident. Pourtant, la prévention est encore trop souvent le parent pauvre des politiques publiques. »

Autour de cinq grands axes – inégalités sociales, déterminants environnementaux, comportements à risques, innovation et numérique, financements et évaluation – des chercheurs, experts et membres du CESE ont proposé des pistes concrètes pour renforcer l'efficacité des actions préventives.

La journée s'est conclue par la présentation de l'étude *Prévention en santé au travail* rapportée par CÉCILE GONDARD-LALANNE (groupe Alternatives sociales et écologiques) et JEAN-CHRISTOPHE REPON (groupe Artisanat et professions libérales) du CESE, dont les résultats ont été salués par Astrid Panosyan-Bouvet, ministre auprès de la ministre du Travail, de la Santé, de la Solidarité et des Familles, chargée du Travail et de l'Emploi :

« L'étude présentée aujourd'hui par le CESE identifie plusieurs chantiers absolument structurants et nous partageons largement ces vues. Ces enjeux appellent une approche globale qui intègre la santé publique, la santé environnementale et la santé privée. »



22 avril 2025

Travaux Outre-mer



Adoption de l'avis *Projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte*

rapporté par NADINE HAFIDOU (groupe Entreprises), ALAIN LE CORRE (groupe de la CGT) et ÉRIC LEUNG-SAM-FONG (groupe des Outre-mer) au nom de la Délégation aux Outre-mer.

22 avril

Travaux Égalité



Adoption de l'avis *Permettre à tous de bénéficier d'une alimentation de qualité en quantité suffisante*

rapporté par JEAN-LOUIS JOSEPH (groupe des Non-inscrits) et DOMINIQUE MARMIER (groupe Familles) au nom de la commission Territoires, agriculture et alimentation.

du 29 avril au 12 mai

Événements et rencontres

Égalité Culture

EXPOSITION - « 80 ans du 1^{er} vote des femmes, le 29 avril 1945 »

29 avril

Travaux Jeunesse

ÉVÉNEMENT - En partenariat avec *International Longevity Center – France* « Promouvoir l'engagement bénévole des seniors dans le monde sportif »

introduit par le président Thierry Beaudet et conclu par Martine Vignau, vice-présidente du CESE (groupe UNSA).

**MAI
2025**

2 mai

Convention citoyenne

Démocratie Jeunesse

Le président de la République saisit le CESE sur une nouvelle convention citoyenne dédiée aux temps de l'enfant



12 mai

Convention citoyenne

Égalité

Démocratie

Début de l'examen des projets de loi Fin de vie et soins palliatifs à l'Assemblée nationale

13 mai 2025

Travaux

Outre-mer

Environnement

Adoption de l'avis *La montée des eaux dans les Outre-mer, un risque naturel majeur. Quelles stratégies pour l'atténuer et l'adapter ?*



rapporté par SABINE ROUX
DE BÉZIEUX (groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale), HÉLÈNE SIRDER (groupe des Outre-mer) et PIERRE MARIE-JOSEPH (groupe des Outre-mer) au nom de la Délégation aux Outre-mer.

16 mai 2025

Événements et rencontres

Économie

👉 **3^e édition du Sommet de la mesure d'impact au CESE : « (Re)faire société »**

Le CESE a accueilli la troisième édition du Sommet de la mesure d'impact, organisée avec l'Impact Tank, think-and-do-tank européen dédié aux initiatives et à l'économie à impact positif.

Plus de 400 intervenants et intervenantes de haut niveau se sont réunis pour explorer une question centrale : comment (re)faire société, dans un monde confronté à des limites planétaires dépassées, à des inégalités accrues, et à une perte de repères collectifs ?

Les ateliers, débats et entretiens ont permis d'aborder trois défis majeurs :

→ la transformation des modèles d'entreprendre ;



→ la transition écologique et les inégalités sociales ;

→ la recherche d'un consensus sur la notion même d'impact.

Les travaux de l'Impact Tank ont nourri les échanges, en apportant des éclairages sur des sujets clés comme la réforme de l'entreprise, l'impact de l'intelligence artificielle dans l'action sociale, ou encore la transformation de l'économie mondiale.

👉 Un événement qui s'inscrit pleinement dans la mission du CESE : éclairer les politiques publiques en croisant les savoirs académiques, l'expérience terrain et la parole citoyenne.

20 mai

Événements et rencontres

Égalité

ÉVÉNEMENT - « Quartiers urbains populaires, parlons solutions ! »

organisé par le groupe de travail co-présidé par SOUÂD BELHADDAD (groupe des Associations) et MAJID EL JARROUDI (groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale).

20 mai 2025

Événements et rencontres

Égalité

ÉVÉNEMENT - Organisation au CESE de la journée Société civile

de la conférence nationale pour bâtir un nouveau modèle de financement des infrastructures, appelée « Ambition France Transports » et lancée par le Premier ministre au début du mois de mai.



23 mai

Travaux

Jeunesse

Remise d'un rapport sur la santé mentale des jeunes construit par et pour les jeunes

Vingt jeunes âgés de 12 à 18 ans, venant de tous les types de territoires (urbain, périurbain, rural) ont travaillé au CESE pendant six jours afin d'identifier des facteurs qui peuvent influencer la santé mentale des jeunes, définir leurs besoins réels en matière de santé mentale et faire émerger des pistes de solutions qui dépassent la dimension médicale. Une démarche de participation de jeunes citoyens qui a débouché sur un rapport remis aux membres du CESE, qui présenteront leur avis le 14 octobre 2025.

26 mai

Relations internationales

Environnement

💡 Contribution du CESE aux travaux de gouvernance sur l'eau de l'UCESIF

C'est à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF) en Côte d'Ivoire que la contribution du CESE aux travaux sur la gouvernance de l'eau a été officiellement adoptée.

Ce travail s'inscrit dans la continuité de l'Appel de Cotonou (2023), qui engageait à placer la gouvernance de l'eau au cœur des priorités politiques mondiales.

Sous la présidence du CESE, un groupe de travail dédié a été lancé en février 2025, avec pour objectif de produire une vision francophone commune et des recommandations collectives autour d'un enjeu vital : la gestion durable et équitable de l'eau.

La contribution du CESE met en avant une approche intégrée dite « nexus » (Eau – Énergie – Sécurité alimentaire – Écosystèmes), soulignant la nécessité de penser l'eau non pas isolément, mais en lien étroit avec les grands équilibres environnementaux et sociaux. Elle s'appuie sur les nombreux travaux du CESE menés ces dernières années sur le sujet : gouvernance de l'eau en France et dans les Outre-mer, adaptation au changement climatique, tarification et accès à l'eau, qualité des ressources, protection des milieux naturels...

Parmi les recommandations portées :

- consolider la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants ;
- investir massivement dans les infrastructures de traitement et de distribution ;
- renforcer la sobriété et la transparence dans les usages de l'eau ;
- assurer un droit effectif à l'eau pour tous, y compris les populations les plus vulnérables.
- développer la coopération entre territoires et entre pays, notamment via la création d'une banque publique francophone de l'eau.

👉 En contribuant activement à ces travaux, le CESE renforce le dialogue multilatéral et francophone autour d'un enjeu essentiel à l'avenir de nos sociétés, et réaffirme son engagement pour une gouvernance environnementale fondée sur la solidarité et la résilience.





27 mai

Événements et rencontres

Culture

Remise des prix de la troisième édition du prix littéraire du CESE

Ce prix récompense les ouvrages qui nourrissent la réflexion et le débat public. Cette année, le prix a été remporté par Abel Quentin pour son livre *Cabane* publié aux Éditions de l'Observatoire.

JUIN 2025



**Convention
Citoyenne Cese**
sur les temps de l'enfant

Convention citoyenne

Démocratie Jeunesse

Lancement de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

Le CESE lance la troisième Convention citoyenne, sur les temps de l'enfant : elle réunit 130 citoyennes et citoyens tirés au sort, qui illustrent la diversité de la société française. Pendant sept sessions de travail, jusqu'en novembre 2025, ils travailleront à répondre à la question posée par le Premier ministre François Bayrou : « *Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ?* »

Un an de

TRAVAUX

P. 72	Entendre la voix de la société civile pour une République des solutions	P. 81	Accompagner l'Europe dans ses nouveaux défis	P. 90	Lutter contre la banalisation de la violence verbale
P. 73	Assurer la réussite scolaire de toutes et tous	P. 82	Le nouveau plan structurel et budgétaire de l'Union européenne	P. 91	Mettre le numérique au service de la santé
P. 74	Pour un nouveau modèle de développement de la Francophonie économique	P. 83	Continuer le combat contre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer	P. 92	Réindustrialiser la France
P. 75	Rendre réellement effectif le droit à l'EVARS	P. 84	Assurer l'accès aux droits fondamentaux	P. 93	Affaiblir le dialogue civil reviendrait à affaiblir la démocratie
P. 76	Développer une IA frugale à finalité environnementale	P. 85	Co-construire un nouveau dialogue social pour concilier IA, travail et emploi	P. 94	Assurer une prévention effective et globale de la santé au travail
P. 77	Rendre effectif le droit à la protection de chaque enfant	P. 86	Mettre l'IA au service de l'intérêt général	P. 95	Refonder Mayotte
P. 78	Mieux connecter les Outre-mer	P. 87	Agir pour restaurer la nature	P. 96	L'alimentation est un enjeu majeur de santé publique
P. 79	Sortir de la crise démocratique	P. 88	Faire le bilan et l'évaluation de la loi handicap	P. 97	Adapter les Outre-mer à la montée des eaux
P. 80	Faut-il choisir entre croissance et décroissance pour la transition écologique ?	P. 89	Construire une urgente et véritable « gouvernance bleue »		

18 JUIN
2024

Déclaration

Entendre la voix de la société civile pour une République des solutions

Rapportée par

Le BUREAU du CESE

9 JUIN 2024

Le président de la République dissout l'Assemblée nationale.

LES POINTS CLÉS

✓ Le CESE rappelle quelques-unes de ses préconisations pour alimenter le débat public et pour répondre aux préoccupations quotidiennes des Français et aux impératifs de la transition écologique, de justice sociale et d'égalité entre les femmes et les hommes.

Elles visent aussi les enjeux d'accès aux droits, du rôle des services publics et des entreprises. Elles soulignent l'importance de la construction européenne.

✓ Le CESE est par nature le lieu du compromis et du dépassement de la conflictualité, et souhaite prendre toute sa part au nécessaire renouveau de notre démocratie.

Entendre la voix de la société civile pour une

RÉPUBLIQUE DES SOLUTIONS

Suite à la dissolution de l'Assemblée, s'engage la campagne électorale des élections législatives nationales. Dans ce contexte, le CESE réaffirme la nécessité de mieux associer la société civile à l'action publique.

LES CONSTATS DU CESE

🏛️ Mécanique institutionnelle rigidifiée : perte de la culture du dialogue, du débat et du consensus exigeant.

➡️ Un écart croissant entre sphères sociétale et politique : impasse de l'action publique.

LA DÉCLARATION DU CESE EN BREF

Il est urgent d'agir pour l'indispensable réconciliation républicaine sur l'ensemble de nos territoires métropolitains et ultramarins. Nous savons trouver des terrains d'entente pour porter ensemble des solutions de progrès au bénéfice de toutes et tous. Nous défendons une méthode délibérative pensée par les organisations composant le CESE et enrichie des apports de la participation citoyenne.

Parce qu'elle exige une concorde par le dialogue apaisé et le respect des différences et des divergences, elle permet de consolider notre démocratie par la co-construction et la fabrique de compromis essentiels à la mise en œuvre de solutions applicables et acceptées par le plus grand nombre.

« Toutes les composantes de la société civile, organisations syndicales, patronales, associatives, ont un rôle crucial à jouer pour garantir la cohésion de notre pays. »

Le BUREAU

Assurer

LA RÉUSSITE SCOLAIRE



de toutes et tous

26 JUIN
2024

Avis

Réussite à l'École,
réussite de l'École

Rapporté par

BERNADETTE GROISON
(Alternatives sociales
et écologiques)

L'âge d'or d'une école égalitaire est un mythe, tout comme l'idée que l'école puisse corriger, à elle seule, les aspects les plus négatifs de la société. L'enquête PISA de 2023 montre que le niveau moyen des élèves français est comparable à celui des autres pays de l'OCDE. Mais cette moyenne cache des écarts importants entre les meilleurs élèves et les moins bons, écarts qui s'accentuent de plus en plus.

LES CONSTATS DU CESE

Le CESE constate que le principe d'égalité des chances est trompeur : il n'assure pas l'effectivité du droit à l'éducation ni à la réussite de l'élève. Il met en demeure l'élève d'assurer lui-même sa réussite. En définitive, l'école française réussit aux élèves les plus favorisés.

🎓 La part des élèves par génération obtenant le baccalauréat a fortement augmenté (79 % en 2023).

👉 Une majorité d'enfants d'ouvriers obtient un baccalauréat professionnel (70 % en 2023).

👉 Une minorité d'enfants de cadres obtient un baccalauréat professionnel (25 % en 2023).

L'AVIS DU CESE

En plus d'auditions des actrices et acteurs de terrain, le CESE a demandé des contributions de 11 CESER et a organisé une journée délibérative ayant rassemblé une soixantaine de personnes qui font l'école au quotidien : élèves, parents d'élèves, personnels d'éducation, élus, etc. Avec cet avis, le CESE appelle à un débat démocratique pour redéfinir les finalités de l'école et engager les transformations nécessaires à la réussite de toutes et tous.

6 FRANÇAIS SUR 10

considèrent que l'école ne donne **pas les mêmes chances** à toutes et tous.

LES PRÉCONISATIONS CLÉS

✓ Redéfinir les finalités de l'école avec un grand débat démocratique (états généraux, convention citoyenne, etc.).

✓ Favoriser l'égalité et la mixité sociale → réviser la carte scolaire.

✓ Conforter la communauté éducative → avec une concertation visant à améliorer les conditions de scolarisation des élèves.



« On a besoin de transformer l'école pour qu'elle soit un lieu de réussite de toutes et tous. »

BERNADETTE GROISON, rapporteure de l'avis

26 JUIN
2024

Avis
L'espace francophone :
relever des défis
économiques et numériques
pour assurer son dynamisme

Rapporté par
JEAN-LOU BLACHIER
(Entreprises)

16,6 %

c'est la contribution de
la Francophonie au Produit
intérieur brut (PIB) mondial¹.

LES PRÉCONISATIONS CLÉS

- ✓ Cibler les stratégies économiques et numériques de l'OIF sur les secteurs d'avenir.
- ✓ Favoriser les échanges et innovations → organiser le forum FrancoTech à chaque sommet de la Francophonie.
- ✓ Structurer les politiques et programmes déployés par l'OIF autour de l'égalité de genre, la formation professionnelle et le soutien financier.

*Pour un nouveau modèle
de développement de la*

FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

Avec 321 millions de francophones, l'espace de la Francophonie dispose d'atouts considérables pour son développement économique, utiles pour relever de nombreux défis dans un contexte géopolitique mondial instable.

LES CONSTATS DU CESE

Si l'espace francophone dispose d'un potentiel économique immense grâce à de nombreux atouts comme les potentialités du numérique, l'usage d'une langue commune, des normes juridiques proches, ses défis demeurent importants comme la concurrence avec d'autres langues, l'attrait pour le Commonwealth ou son espace morcelé.

➡ **Une démographie dynamique :** 90 % des francophones africains auront entre 15 et 29 ans en 2050².

➡ **Un taux de croissance moyen de 7 %** : échanges facilités par la langue française commune (3^e langue la plus utilisée en affaires).

➡ **Une diversité et complexité de situations économiques, sociales, environnementales et politiques.**

L'AVIS DU CESE EN BREF

Le CESE appelle à promouvoir un modèle de Francophonie ambitieuse autour du développement économique, numérique et durable et de la transition énergétique. Il propose une stratégie concertée entre acteurs publics et privés. Le CESE demande de renforcer le rôle et les missions de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Union des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires Francophones (UCESIF) pour donner une place plus importante à la société civile francophone.

¹Source : Organisation internationale de la francophonie.

²Source : Observatoire de la démographie et statistique de l'espace francophone (OSDEF).



« Pour faciliter la circulation des entrepreneurs au sein de la Francophonie, il faut donner la possibilité d'obtenir plus facilement des visas. »

JEAN-LOU BLACHIER, rapporteur de l'avis

*Rendre réellement effectif
le droit à*

L'EVARS

(ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE,
RELATIONNELLE ET SEXUELLE)

Alors que la vie affective, relationnelle et sexuelle des jeunes se déploie dans l'espace familial, amical, scolaire et de loisirs, beaucoup sont confrontés au cyberharcèlement et à des images pornographiques avant l'âge de 10 ans. Pour leur protection, il est primordial de ne pas les laisser seuls avec leurs questions et de les accompagner avec l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

LES CONSTATS DU CESE

Le CESE a enrichi sa réflexion de dispositifs de participation citoyenne (contributions d'organisations agissant sur l'EVARS, questionnaires à des professionnels et à des jeunes, journée délibérative). Le CESE pointe notamment trois constats.

👉 Protection en net recul : 30 % des adolescents n'ont pas utilisé de préservatif ni de pilule contraceptive lors de leur dernier rapport sexuel¹.

🚩 Reproduction de schémas toxiques : violences sexuelles, sexismes, harcèlement, stéréotypes de genre plus importants sans EVARS.

⌚ EVARS, outil de prévention : l'EVARS (via la notion de consentement) peut aider au repérage d'enfant abusé sexuellement.

L'AVIS DU CESE EN BREF

L'EVARS regroupe l'éducation affective, l'éducation relationnelle et l'éducation sexuelle. Parce que l'enfant est un sujet de droits, le CESE appelle à adopter une posture « à hauteur d'enfant » nécessaire pour partir de leurs besoins fondamentaux et construire des politiques qui soient protectrices et émancipatrices.

¹ Source : rapport de l'OMS.



« L'EVARS vise à déconstruire les stéréotypes de genre et permet de lutter contre les violences sexistes et sexuelles. »

CÉCILE GONDARD LALANNE
et EVANNE JEANNE-ROSE,
co-rapporteurs de l'avis

10 SEPTEMBRE
2024

Avis et rapport

Éduquer à la vie affective,
relationnelle et sexuelle

Rapporté par

CÉCILE GONDARD-LALANNE
(Alternatives sociales
et écologiques) et EVANNE
JEANNE-ROSE (Organisations
étudiantes et mouvements
de jeunesse)

MOINS DE 15 %

des élèves bénéficient
d'éducation à la sexualité
malgré l'obligation
(loi de 2001).

LES PRÉCONISATIONS CLÉS

✓ Rendre effectif ce droit à l'EVARS → pour des enfants émancipés et une société plus égalitaire (cours, affiche, atelier, permanence, référentiel métier lié à l'enfance, etc.).

✓ Accompagner les familles → plus de soutien à la parentalité aux étapes clés de la vie de l'enfant.

✓ Reconnaître l'EVARS dans les lieux d'accueil des jeunes → politiques publiques interministérielles, plan de formation EVARS sur les besoins et droits de l'enfant.

Avis

Impacts de l'intelligence artificielle : risques et opportunités pour l'environnement

Rapporté par

FABIENNE TATOT (CGT)
et GILLES VERMOT-
DESROCHES (*Entreprises*)

0,03 %

de la consommation électrique mondiale est due à l'IA.

10x PLUS

d'électricité consommée par un prompt ChatGPT que par une recherche Google.

**LES
PRÉCONISATIONS
CLÉS**

✓ Prendre conscience de l'impact de l'IA
→ une possibilité pour les usagers de déconnecter leurs applications de l'IA.

✓ Une conception de l'IA responsable
→ une concentration des financements publics de recherche sur les IA frugales et à finalité environnementale.

✓ Une évaluation systématique de l'impact
→ une exigence de transparence des entreprises concernées.

Développer une **IA FRUGALE** à finalité environnementale

L'IA est présente partout autour de nous, dans nos poches comme dans nos entreprises et organisations. Cette expansion rapide soulève des questions quant à son impact environnemental : représente-t-elle un risque ou une opportunité pour l'environnement ?

LES CONSTATS DU CESE

L'IA présente aujourd'hui plusieurs opportunités pour lutter contre le changement climatique, mais dans le même temps, le développement rapide et massif de l'IA laisse présager une tendance d'aggravation de son empreinte environnementale.

♻️ L'IA peut réduire l'empreinte environnementale en gérant la qualité de l'air, en prévoyant la concentration en particules fines, etc.

⚡ L'IA peut améliorer l'efficacité énergétique en pilotant le flux de circulation routière, le chauffage des bâtiments, la gestion des déchets, etc.

↗️ L'IA consomme de plus en plus de métaux rares, d'électricité, d'eau et d'espaces artificialisés, avec un risque d'effet rebond.

L'AVIS DU CESE EN BREF

Bien que l'IA puisse contribuer positivement à la réduction de l'empreinte environnementale dans de nombreux domaines, son propre impact sur l'environnement doit être mieux anticipé et encadré. Il est nécessaire de tracer une voie vers une IA qui soit à la fois respectueuse de l'environnement et à finalité environnementale.



« Il faut bâtir une intelligence artificielle de confiance. »

FABIENNE TATOT et GILLES VERMOT-DESROCHES, co-rapporteurs de l'avis

*Rendre effectif
le droit à la*

PROTECTION *de chaque ENFANT*

8 OCTOBRE
2024

Avis

*La protection de
l'enfance est en danger :
les préconisations du CESE*

Rapporté par

JOSIANE BIGOT
(Familles) et ÉLISABETH
TOMÉ-GERTHEINRICHES
(Entreprises)

La protection de l'enfance est un cas d'école de la non-effectivité et des inégalités des politiques sociales révélant une crise systémique alarmante, qui appelle à une action rapide et ciblée. Il en va d'un choix de société.

LES CONSTATS DU CESE

Saisi par le Sénat, le CESE a dressé le bilan des trois lois existantes de la protection de l'enfance qui, malgré un dispositif complet, avèrent des dysfonctionnements persistants et aggravés sur le terrain.

✗ **Déficit d'ambition collective :** décalage entre le cadre protecteur des lois et leur réelle application, insuffisance des moyens budgétaires et de prévention.

➊ **Gouvernance complexe et mal coordonnée :** pas de statistiques ni d'évaluations, une lente ou non-exécution des décisions de justice, peu de contrôles.

☒ **Épuisement des acteurs :**
30 000 postes vacants¹.

L'AVIS DU CESE EN BREF

Le CESE appelle l'État à mieux respecter ses engagements pour protéger équitablement et sur tout le territoire tous les enfants vulnérables, notamment via un parcours de protection centré sur les droits et besoins de l'enfant jusqu'à leur sortie du dispositif et via des recrutements de personnels mieux formés et reconnus, et davantage soutenus.

¹ Source : ONPE (2022).

² Source : Livre blanc du travail social (2023).

344 682

mineurs et jeunes majeurs pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE)².

**LES
PRÉCONISATIONS
CLÉS**

✓ **Mieux coordonner le pilotage** → une stratégie interministérielle et un état des lieux annuel par département.

✓ **Faire respecter les droits de l'enfant** → une assistance juridique systématique et des contrôles indépendants des structures d'accueil.

✓ **Une prise en charge de l'enfant par des professionnels nombreux et bien formés** → décret sur le socle minimal d'encadrement en accueil collectif à publier sans délai.

« *L'enfant doit être au cœur du dispositif de la protection de l'enfance.* »

JOSIANE BIGOT et ÉLISABETH TOMÉ-GERTHEINRICHES, co-rapporteurs de l'avis



**22 OCTOBRE
2024**

Avis

*Mieux connecter
les Outre-mer*

Rapporté par

DANIELLE DUBRAC
(*Entreprises*) et PIERRE
MARIE-JOSEPH (*Outre-mer*)

93 %

de couverture haut débit
à la Réunion, c'est 88 %
dans l'Hexagone.

85 %

des biens domestiques
de la Martinique sont des biens
provenant de l'Hexagone.

**LES
PRÉCONISATIONS
CLÉS**

✓ Améliorer la continuité
territoriale → avec « droit
à la continuité territoriale »
pour les Outre-mer.

✓ Une économie maritime
durable → avec des filières
de services portuaires
à développer.

✓ Développer une
économie numérique
→ avec des « hubs
numériques » souverains
et durables.

MIEUX CONNECTER

les Outre-mer

La « France océanique » voit ses relations se limiter trop souvent à celle avec la « France hexagonale ». Les normes nationales et européennes, les modèles d'échanges économiques centrés sur l'Europe, entraînent des conséquences sociales et environnementales importantes : empreinte écologique et coût des transports aériens et marins, vie chère et pouvoir d'achat limité pour les habitants.

LES CONSTATS DU CESE

Afin de favoriser leur développement économique et social, de permettre aux habitants de bénéficier de tarifs abordables, mais aussi d'atteindre les objectifs nécessaires pour mener à bien la transition écologique, les territoires ultramarins possèdent déjà des atouts exceptionnels, notamment en comparaison des standards internationaux et régionaux.

☛ Des aéroports modernes et bien équipés comme l'aérogare bioclimatique de La Réunion Roland-Garros.

☛ Des grands ports maritimes comme le grand « Hub des Antilles ».

☛ Des connexions aux autoroutes du numérique avec notamment le futur câble qui reliera l'Amérique du Sud et l'Asie-Pacifique via la Polynésie française.

L'AVIS DU CESE EN BREF

Pour mieux connecter les Outre-mer, le CESE fixe trois priorités : mieux utiliser les potentiels de connexion de « l'archipel France » comme levier de développement économique et social des territoires ; permettre aux ultramarins de bénéficier de tarifs abordables ; et viser la décarbonation et la transition écologique des transports.



*« Les connexions maritimes,
aériennes et numériques sont des
atouts majeurs pour le développement
territorial des Outre-mer. »*

DANIELLE DUBRAC et PIERRE MARIE-JOSEPH,
co-rapporteurs de l'avis

Sortir de la CRISE DÉMOCRATIQUE

23 OCTOBRE
2024

Avis

Rapport annuel sur l'état de la France 2024 : « Sortir de la crise démocratique »

Rapporté par

CLAIRES THOURY
(Associations)

Cette année, le Rapport annuel sur l'état de la France (RAEF) met en lumière les liens entre inégalités et démocratie.

En dépit du recul de l'inflation, les inégalités et leur accumulation pour certaines catégories de population se traduisent par un sentiment de mise à l'écart de la société et une défiance vis-à-vis des personnels politiques. Or, dans un contexte politique et budgétaire incertain, il existe des dispositifs de consultation et d'inclusion ainsi qu'une énergie citoyenne qui sont des atouts pour la France.

LES CONSTATS DU CESE

Le CESE alerte sur la présence et la hausse des inégalités, certaines catégories de Françaises et Français et certains territoires cumulant les désavantages. Ce sentiment de subir davantage d'inégalités que la moyenne, et les difficultés d'accès à certains services publics peuvent alimenter un sentiment d'injustice et d'exclusion. En résulte un moindre attachement au système démocratique.

👉 Un pouvoir d'achat permettant seulement de répondre aux besoins essentiels voire ne le permettant pas pour 45 % des Françaises et Français.

👉 Des difficultés d'accès au logement ressenties par 58 % des Françaises et Français, 84 % en Outre-mer.

🚫 Une déconnexion des femmes et des hommes politiques des réalités estimée par 76 % des Françaises et des Français.

L'AVIS DU CESE EN BREF

Le RAEF propose un diagnostic de la situation économique, sociale et environnementale de notre pays pour éclairer et influencer les politiques publiques. Il croise ainsi les données d'un sondage mené avec l'institut Ipsos, de plusieurs focus thématiques et de 11 indicateurs socio-économiques quantitatifs et qualitatifs.

« *Les citoyennes et citoyens français ont envie de participer aux décisions qui les concernent.* »

CLAIRES THOURY,
rapporteur du RAEF 2024

1 FRANÇAIS SUR 4

n'a pas le sentiment de faire véritablement partie de la société française.

1 FRANÇAIS SUR 5

estime que la démocratie n'est pas le meilleur système politique existant.

LES PRÉCONISATIONS CLÉS

✓ Engager une « bataille de la proximité » → pour mieux appréhender les inégalités.

✓ Associer davantage les citoyens à la décision publique → en généralisant les processus de co-construction.

✓ Renforcer le pouvoir d'agir des Français → en donnant de l'importance et du sens au travail.

13 NOVEMBRE
2024

Étude

Transition écologique :
croissance vs décroissance :
de quoi parle-t-on ?
(Analyse de controverses)

Rapporté par

SYLVAIN BOUCHERAND
(Environnement et nature),
JEAN-DAVID ABEL
(Environnement et nature)
et PIERRE GOGUET
(Entreprises)

6

des 9 limites planétaires
franchies depuis 2023¹.

Source : Stockholm
Resilience Centre (SRC).

**QUELQUES-UNES
DES QUESTIONS
DE CONTROVERSES**

✓ La croissance du PIB
est-elle compatible avec
les limites planétaires ?
→ repenser l'économie en
termes de décroissance
ou de post-croissance ?

✓ La croissance du PIB
permet-elle de réduire les
inégalités ? → la réduction
des inégalités résulte des
politiques de redistribution,
indépendamment du niveau
de croissance.

✓ La France a-t-elle
la capacité d'organiser
la décroissance si l'Europe
et le reste du monde
visent la croissance ?
→ développer la sobriété
matérielle et encourager
les modèles économiques
intégrant les limites
planétaires.

Faut-il choisir entre

CROISSANCE ET DÉCROISSANCE

*pour la transition
écologique ?*

L'érosion de la biodiversité, le changement climatique et l'épuisement des ressources produisent des effets déjà tangibles, pourtant nos politiques économiques continuent de viser la croissance du PIB. Ce paradoxe soulève des questions qui interrogent la soutenabilité de notre économie, de nos modes de production et de nos modes de vie.

LES CONSTATS DU CESE

⬆ Une nature profondément impactée avec 420 millions d'hectares de forêts perdus à l'échelle mondiale en 35 ans.

⬇ Une croissance ralentie et des services publics dégradés : perte de compétitivité en France et dans les pays industrialisés.

↔ Une augmentation des inégalités et de la grande pauvreté avec près de 700 millions de personnes dans le monde qui vivent avec moins de 64 €/mois.

L'ÉTUDE DU CESE EN BREF

La question de la croissance et de la décroissance émerge très vite lorsque l'on évoque la réalisation de la transition écologique. Afin d'objectiver et de débattre sereinement de ce sujet clivant, le CESE a recouru à l'analyse de controverses. Le CESE a examiné six questions posant et ordonnant – sans prendre de position – les arguments en faveur et en défaveur de la croissance et de la décroissance.

« Trouver des voies de passage
pour repenser et construire
des sociétés plus soutenables. »

JEAN-DAVID ABEL, SYLVAIN BOUCHERAND
et PIERRE GOGUET, co-rapporteurs de l'avis



Accompagner

13 NOVEMBRE
2024

L'EUROPE

dans ses
nouveaux défis

Avec un renouvellement du Parlement et de la Commission, l'Union sera en ordre de marche pour engager les priorités de l'Europe face à de multiples défis pour lesquels l'adhésion des citoyens est plus que jamais nécessaire.

LES CONSTATS DU CESE

➊ Une démocratie plébiscitée mais fragile : Pacte sur la migration et l'asile peu mis en œuvre voire remis en cause par certains États membres rétablissant les contrôles aux frontières.

➋ Des investissements stratégiques à relever : 800 milliards d'euros selon M. Draghi.

➌ Améliorer la redevabilité de l'action de l'Union : garantir une gouvernance simplifiée et plus lisible.

LA RÉSOLUTION DU CESE EN BREF

Dans un contexte géopolitique tendu (crise du multilatéralisme, poursuite de la guerre en Ukraine, situation au Proche-Orient et au Moyen-Orient, hostilité d'États face à des standards européens imposés), le CESE a réactualisé ses prises de position sur les grands dossiers de l'Union. Pour le CESE, il est crucial de concilier la compétitivité économique avec les transitions écologique et sociale, de préserver la démocratie avec l'enjeu de redevabilité essentielle envers les citoyens.

« Une Europe solidaire c'est une politique de cohésion qui atténue les disparités entre les régions, qui corrige les inégalités, qui accroît l'égalité des chances et améliore les conditions de vie et de travail pour tous. »

CATHERINE LION, rapporteure de la résolution



Résolution

Priorités du CESE pour la nouvelle mandature européenne

Rapportée par

CATHERINE LION
(Agriculture) au nom du BUREAU du CESE

72 %

des Européens considèrent que l'Union joue un rôle important dans le respect de l'État de droit de leur pays.

LES PRÉCONISATIONS CLÉS

✓ Garantir une Europe protectrice et solidaire
→ construire une Europe de la santé.

✓ Consolider une Europe forte sur la scène mondiale
→ pérenniser le Pacte vert, renforcer l'autonomie stratégique de l'UE, relever le défi du « mur de financements ».

✓ Renforcer la démocratie européenne par une gouvernance plus inclusive
→ démocratie participative, société civile organisée et expression citoyenne.

19 NOVEMBRE
2024

Consultation du Conseil
économique, social et
environnemental sur le plan
structurel et budgétaire
à moyen terme 2025-2029

Rapportée par
CATHERINE PAJARES
Y SANCHEZ (CFDT)

6,1 % DU PIB

Le déficit public
prévu en 2024.

+ 1,1 %

L'estimation de
la croissance pour 2025.

LES PRÉCONISATIONS CLÉS

✓ Lisser l'effort
budgétaire demandé → avec
une extension de la période
d'ajustement budgétaire
de 4 à 7 ans.

✓ Optimiser la réussite
des politiques publiques
économiques → avec
une plus juste répartition
des efforts entre les
différents acteurs.

✓ Instaurer une approche
globale et continue de
la planification écologique →
intégrer institutionnellement
la planification écologique
dans les décisions
des différents acteurs.

Le nouveau **PLAN STRUCTUREL ET BUDGÉTAIRE**

de l'Union européenne

À la suite des élections européennes, la nouvelle Commission européenne instaure de nouvelles règles économiques avec le Plan budgétaire et structurel à moyen terme. Alors que notre pays se trouve dans une situation de déficit budgétaire excessif, quels sont les impératifs de la France face aux objectifs prévus par la réforme identifiée par le CESE ?

LES CONSTATS DU CESE

Pour le CESE, cette consultation constitue une opportunité forte de consolider l'association de la société civile organisée au processus du semestre européen ainsi qu'au suivi de la mise en œuvre des plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme. Les contraintes économiques pesant principalement sur la société civile, il est important de les inclure dans la prise de décisions.

💡 L'accès au système de soin : 59 % des personnes dans les agglomérations < 20 000 habitants estiment l'accès difficile.

🏠 Consommation d'énergie et logement : 26,7 % de la dépense de consommation finale des ménages vont dans le logement et à l'énergie.

🌿 Transition écologique : 4 millions de personnes sont mal logées en France...

... reflétant l'urgence d'une rénovation sur les plans sociaux, économiques et environnementaux.

LA CONSULTATION DU CESE EN BREF

Le CESE alerte sur les effets négatifs d'une trop grande rigueur budgétaire sur l'état des services publics, vecteurs de cohésion sociale en matière de santé et d'éducation. Il considère que la consolidation des Finances publiques ne doit pas se faire au détriment des investissements, de la croissance, que les notions d'équité et de juste répartition des efforts représentent un élément central de réussite des politiques publiques.

Continuer le combat contre les VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

dans les Outre-mer

Qu'elles soient verbales, physiques, sexuelles, psychologiques, économiques, les violences faites aux femmes sont en augmentation sur tous les territoires d'Outre-mer pour lesquels les chiffres existent. Il est urgent de questionner les raisons de cette prévalence dans ces territoires afin de les résoudre.

LES CONSTATS DU CESE

Pour ne pas faire une fatalité des violences faites aux femmes, il est essentiel de les considérer dans la globalité de leur écosystème. Outre l'isolement des territoires, plusieurs autres facteurs aggravent leur situation.

👉 La culture patriarcale de domination masculine très enracinée en Nouvelle-Calédonie.

👉 L'accès insuffisant des victimes à leurs droits et la sous-déclaration des violences : le n° 3919 « violences femmes info » n'est pas accessible en Polynésie française.

👉 Pauvreté, précarité des femmes : seulement 24 % des femmes de Mayotte ont accès à l'emploi en 2022.

👉 Le manque de place en hébergement d'urgence.

LA RÉSOLUTION DU CESE EN BREF

Sept ans après son avis *Combattre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer*, le CESE constate l'ampleur, la persistance et l'aggravation de ces violences dans les Outre-mer. En formulant de nouvelles orientations politiques, cette résolution a vocation à interpeller les pouvoirs publics face à l'absence de résultats concrets.

« Dans des contextes où les relations peuvent être particulièrement taboues, il faut adapter les messages aux populations locales. »

INÈS BOUCHAUT-CHOISY et VIVIANE MONNIER,
co-rapporteuses de l'avis



**26 NOVEMBRE
2024**

Résolution

7 ans après l'avis du CESE : amplifions la lutte contre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer

Rapportée par

INÈS BOUCHAUT-CHOISY
(Outre-mer) et VIVIANE
MONNIER (Associations)

TOUS LES 2,5 JOURS

1 femme meurt en France en raison de son genre.

3x PLUS

de violences conjugales dans les Outre-Mer comparé à la moyenne nationale.

LES PRÉCONISATIONS CLÉS

✓ Réaliser des enquêtes de terrain → pour des chiffres fiables indispensables à des politiques publiques ciblées.

✓ Assurer un portage interministériel pour garantir une articulation fine entre le national et le local.

✓ Augmenter et pérenniser les moyens → assurer toute la chaîne de prise en charge des victimes.

✓ Faire prendre conscience de ce fléau aux élues et élus → inégalement engagés et peu formés.

27 NOVEMBRE
2024

Avis

Droits sociaux :
accès et effectivité

Rapporté par

ISABELLE DORESSE
(Associations) et CATALINA
PAJARES Y SANCHEZ
(CFDT)

1/3

des personnes qui y sont
éligibles ne touchent
pas le RSA.

30 %

des personnes éligibles
ne demandent pas
l'assurance chômage.

**LES
PRÉCONISATIONS
CLÉS**

✓ Rappeler le cadre
des droits fondamentaux
→ réaffirmer la protection
sociale comme un droit.

✓ Faciliter l'accès
aux aides → des guichets
d'accueil comme
alternatives au numérique.

✓ Accompagner
individuellement →
un référent de confiance
qui s'adapte au rythme
du bénéficiaire.

Assurer l'accès aux
**DROITS
FONDAMENTAUX**

Accéder aux prestations sociales et voir ses droits sociaux garantis est de plus en plus difficile. Complexité administrative, dématérialisation des démarches, horaires restreints des guichets, difficulté à obtenir des informations claires ou à trouver un interlocuteur compétent sont autant d'obstacles à l'effectivité des droits sociaux de chacune et chacun.

LES CONSTATS DU CESE

Après avoir mené un travail d'auditions, avoir écouté des pétitionnaires ayant réuni un grand nombre de signatures autour de la non-effectivité de droits sociaux, et avoir recueilli les expériences et les propositions de personnes concernées en région, le CESE alerte sur plusieurs points.

■ Une dématérialisation croissante
des démarches à l'heure où
1 Français sur 2 n'est pas à l'aise
avec l'ordinateur.

✓ Des procédures de plus en plus
standardisées qui ignorent les
fortes inégalités de situations entre
les personnes concernées.

■ Des guichets d'accueil moins
nombreux où l'information a
laissé place à l'orientation vers
les démarches numériques.

L'AVIS DU CESE EN BREF

Le CESE dénonce le passage de politiques sociales de solidarité à des politiques sociales d'activation. Il appelle à reconstruire ces dernières à partir des personnes concernées, en prenant en compte leurs besoins et aspirations, afin de simplifier et de mieux adapter les « chemins qui mènent aux droits » pour les rendre effectifs.

« Affirmer l'existence des droits sociaux ne suffit plus, c'est leur effectivité qu'il faut assurer. »

ISABELLE DORESSE et CATALINA PAJARES Y SANCHEZ,
co-rapporteurs de l'avis



Co-construire un nouveau dialogue social pour concilier

IA, TRAVAIL ET EMPLOI

**14 JANVIER
2025**

Étude

*Analyse de controverses :
intelligence artificielle,
travail et emploi*

Rapporté par

JEAN-MARIE TRUFFAT
(UNSA)

Les Systèmes d'intelligence artificielle (SIA) omniprésents dans notre quotidien suscitent davantage d'interrogations en milieu professionnel. La massification et la vitesse de déploiement de l'IA appellent à prendre la mesure des bouleversements majeurs induits par son usage.

LES CONSTATS DU CESE

Le CESE a choisi l'analyse de controverses pour une vue nouvelle des problématiques soulevées par l'IA dans le monde du travail et de l'emploi. Trois questions clarifient le débat : l'IA va-t-elle augmenter les inégalités au travail ? L'IA est-elle un progrès pour l'organisation des conditions de travail et pour la santé au travail ? L'IA aura-t-elle des impacts positifs sur l'emploi ? Le CESE pointe plusieurs angles morts.

● **Biais algorithmiques** : inégalités sociétales, stéréotypes de genre perpétués voire amplifiés.

● **Absence de transparence** : fonctionnement souvent opaque des SIA (source, fiabilité, usage).

● **Impacts accrus sur les publics vulnérables** : allocataires de minima sociaux ciblés en priorité par les politiques de lutte contre la fraude.

● **Meilleure adéquation** : offre et demande de travail mieux couplée grâce au croisement multicritères.

L'ÉTUDE DU CESE EN BREF

Pour le CESE, il est crucial de sécuriser juridiquement toutes les parties prenantes, de poser le cadre de l'IA, de co-construire le dialogue en négociant son introduction et son usage car c'est une technologie en constante évolution. Les transformations des compétences, des emplois et du travail doivent être anticipées par les administrations, les entreprises, les branches professionnelles afin que l'IA ne soit pas subie, mais qu'elle soit porteuse de progrès tant sociaux qu'économiques.

« L'analyse de controverses fait clairement apparaître les besoins en matière d'information, de discussion et de négociation sur cette réalité dans les entreprises et les collectifs de travail. »

JEAN-MARIE TRUFFAT,
rapporteur de l'étude

62 %

des emplois hautement exposés à l'IA dans les économies avancées¹.

Source : FMI, TrésorEco n° 341, « Les enjeux économiques de l'IA », avril 2024.

QUELQUES POINTS CLÉS

✓ Identifier les conséquences sur l'organisation et le temps de travail → santé physique et mentale.

✓ Déterminer le partage de la valeur et productivité attendus → salaires, temps de travail, etc.

✓ Protéger les données des salariés et des entreprises → en évitant la programmation externalisée.

**14 JANVIER
2025**

Avis

Pour une intelligence
artificielle au service de
l'intérêt général

Rapporté par

ERIK MEYER (*Alternatives sociales et écologiques*)
et MARIANNE TORDEUX
BITKER (*Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale*)

70 %

des 18-24 ans utilisent l'IA.

22 %

pour les 35 ans et plus.

**LES
PRÉCONISATIONS
CLÉS**

✓ Rendre l'IA plus transparente → avec des jeux de données plus transparents et divers.

✓ Respecter les limites planétaires → en planifiant dans leur respect le développement de l'IA.

✓ Accompagner les entreprises → pour déployer des systèmes d'IA en interne frugaux et respectueux des droits fondamentaux.

Mettre l'IA au service de **L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

L'essor de l'IA vient questionner notre façon de faire société et les choix stratégiques que nous devons opérer. Comment peut-elle se déployer dans la société française tout en étant au service de l'intérêt général ?

LES CONSTATS DU CESE

Le CESE a souhaité identifier les impacts de l'IA dans tous les pans de la société française : au travail, à l'école, dans les services publics, chez le médecin, etc. Le CESE a aussi identifié quatre critères indissociables pour un déploiement de l'IA au service de l'intérêt général.

💡 Son impact sur les droits fondamentaux et libertés individuelles avec des algorithmes basés sur des choix biaisés car humains.

🌿 Son empreinte environnementale, l'IA étant une grande consommatrice de ressources, d'énergie, d'eau, de minéraux, etc.

👉 L'impératif d'autonomie stratégique européenne à l'heure où la chaîne de valeur de l'IA est sous domination américaine ou chinoise.

⬆️ Le progrès social pour une IA qui participe à l'émancipation des salariés, et plus généralement des citoyens.

L'AVIS DU CESE EN BREF

Pour créer les conditions de développement d'une IA au service de l'intérêt général et des êtres humains, le CESE a associé à ses travaux dix citoyennes et citoyens tirés au sort afin d'intégrer à cet avis la voix des premières et premiers concernés.

« Quatre critères ont guidé nos travaux sur l'IA : respect des droits fondamentaux, enjeux économiques, respect des limites planétaires, progrès social. »

ERIK MEYER et MARIANNE TORDEUX BITKER,
co-rapporteurs de l'avis



Agir pour

**29 JANVIER
2025**

RESTAURER LA NATURE

La perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes se poursuivent à un rythme alarmant sous l'effet des pressions anthropiques directes et indirectes. Afin de les enrayer, l'Union européenne a fixé des objectifs quantitatifs et contraignants aux États membres pour restaurer la nature.

LES CONSTATS DU CESE

De par ses auditions, déplacements et études de rapports, le CESE constate l'état alarmant des écosystèmes.

 **Dégénération massive et accélérée des écosystèmes** avec 80 % des habitats naturels d'Europe en médiocre ou mauvais état de conservation.

 **Faune et biodiversité en berne** avec - 25 % d'oiseaux en 40 ans et - 60 % des espèces de milieux agricoles en Europe.

 **Zéro artificialisation nette (ZAN) et séquence Éviter, réduire, compenser (ERC)** sont des prérequis à développer pour réduire les pressions sur la nature.

L'AVIS DU CESE EN BREF

Le plan national de restauration est l'occasion d'enclencher une dynamique en mettant en cohérence les politiques et outils existants. En explicitant les choix, en fournissant l'appui nécessaire à l'engagement et en rendant visibles les bénéfices d'une nature restaurée pour la société, la France pourra relever le défi d'allier développement et respect de la nature.

30 %

des terres et mers dégradées d'ici 2030 et l'ensemble des écosystèmes d'ici à 2050 devront être restaurés pour respecter l'objectif européen.

LES PRÉCONISATIONS CLÉS

 **Assurer une meilleure gouvernance** → un « guichet unique » géré par les agences régionales pour la biodiversité.

 **Favoriser l'engagement populaire** → reconnaître l'action des propriétaires privés ou publics via un label.

 **Rendre plus accessibles et plus attractifs les outils existants** → paiement pour services environnementaux, certificats/crédits biodiversité, mécénats, etc.

« Nous avons tous les outils pour agir efficacement, pour embarquer le maximum d'acteurs dans ce dispositif de restauration. »

JULIE MARSAUD et ALAIN DURAND,
co-rapporteurs de l'avis



11 FÉVRIER
2025

Déclaration

Les 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Rapportée par
le BUREAU

50 %

des établissements recevant du public sont inaccessibles pour les personnes en situation de handicap.

3 GARES
SUR 10

sont accessibles pour les personnes en situation de handicap.

LES PRÉCONISATIONS CLÉS

✓ Rappeler le cadre des droits fondamentaux → réaffirmer la protection sociale comme un droit.

✓ Faciliter l'accès aux aides → des guichets d'accueil comme alternatives au numérique.

✓ Accompagner individuellement → un référent de confiance qui s'adapte au rythme du bénéficiaire.

Faire le bilan et l'évaluation de la **LOI HANDICAP**

20 ans après la promulgation de la loi Handicap, projet porté par une volonté de transformation sociétale, quel est le bilan et quels sont les axes d'amélioration envisageables ?

LES CONSTATS DU CESE

Si des progrès notables ont été réalisés, les carences persistent – fortes inégalités territoriales, services publics insuffisamment accessibles voire inexistants, recul d'ambition en matière d'accessibilité, manque de moyens, complexité dans l'accès aux droits – et révèlent un effritement de la vision initiale.

➡ Une prestation de compensation du handicap insuffisante où la majorité des besoins essentiels restent encore mal couverts.

➡ Un chômage supérieur chez les personnes en situation de handicap : 44 % des personnes avec un handicap sont des individus actifs contre 73 % sans handicap.

➡ Un manque considérable de matériel pédagogique adapté : 18 682 élèves en situation de handicap restent sans matériel adapté.

LA DÉCLARATION DU CESE EN BREF

Les constats portés par le CESE soulignent l'urgence de changer d'envergure dans le déploiement des politiques de handicap pour garantir une réelle mise en œuvre de l'ensemble des principes énoncés en 2005 et 2010. Le CESE appelle à une mobilisation ambitieuse pour franchir un nouveau cap et faire de la France une société de droits et de liberté de choix pour les personnes en situation de handicap.

« *Le sujet de l'accessibilité et de l'autonomie des personnes handicapées concerne tous les Français, toute la société.* »

MARIE-AMÉLIE LE FUR et JÉRÉMIE BOROY,
conseillers du CESE



Construire une urgente et véritable

« GOUVERNANCE BLEUE »

La 3^e conférence des Nations unies sur l'Océan – UNOC3 – co-organisée par la France et le Costa Rica du 9 au 13 juin 2025, réunira à Nice chefs d'État et de gouvernement, société civile et parties prenantes pour faire avancer les textes internationaux : haute mer, fonds marins, pêche, pollution plastique, etc. Face à l'urgence à agir, c'est une occasion de dépasser les clivages politiques par un message clair : l'Océan est un bien commun.

LES CONSTATS DU CESE

Malgré le cadre juridique posé par la gouvernance internationale de l'Océan et après les deux conférences aux résultats mitigés et aux faibles engagements concrets, le bilan de la protection de l'Océan n'est pas satisfaisant, alerte le CESE.

🐟 Méconnaissance de l'Océan : moins de 20 % des fonds marins cartographiés et moins de 20 % des espèces découvertes.

💡 Gouvernance éclatée et peu efficace : fragmentation des responsabilités entre les différentes organisations.

💡 Absence des questions sociales : conditions de travail et accompagnement des personnes travaillant en mer non pris en compte par l'UNOC 3.

L'AVIS DU CESE EN BREF

Au-delà de l'UNOC 3, le CESE propose une vision d'ensemble de la préservation de l'Océan, à commencer par sa bonne gouvernance. Il appelle à renforcer la coopération scientifique, évaluer l'ensemble des conventions internationales, organiser durablement les activités humaines et disposer des financements adéquats.

« Le mauvais état de santé de l'Océan est directement lié aux activités humaines. Il faut que l'UNOC soit un moment décisif pour réduire ces impacts de façon significative et durable. »

SABINE ROUX DE BÉZIEUX et NATHALIE VAN DEN BROECK, co-rapporteurs de l'avis



11 FÉVRIER
2025

Avis

Faire de la 3^e conférence des Nations unies sur l'Océan une étape déterminante pour la protection de l'Océan

Rapporté par

SABINE ROUX DE BÉZIEUX (*Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale*) et NATHALIE VAN DEN BROECK (*Environnement et nature*)

71 %

de la surface de la planète couverte par l'Océan, c'est le plus grand puits de carbone sur Terre.

LES PRÉCONISATIONS CLÉS

✓ Protéger réellement les Aires marines protégées (AMP) → par une définition commune mondiale.

✓ Soutenir le moratoire sur l'exploitation minière des grands fonds marins → et développer l'exploration scientifique.

✓ Arrêter les subventions à la pêche illicite et à la surpêche → en mettant en œuvre l'Accord de l'OMC.

✓ Contribuer à la décarbonation du transport maritime → baisser la vitesse des navires.

12 FÉVRIER
2025

Avis

De la banalisation de la violence verbale au discours de haine. Décrypter, mieux agir pour restaurer le lien social

Rapporté par

MARIE-CLAUDE PICARDAT
(Familles) et SOUÂD
BELHADDAD (Associations)

84 %

des aides-soignants disent subir régulièrement des agressions physiques et verbales.

**LES
PRÉCONISATIONS
CLÉS**

- ✓ Produire des données sur les violences verbales → grâce au Service statistique public (SSP).
- ✓ Répondre à la haine en ligne → créer un Arcicom du numérique.
- ✓ Sensibiliser → avec des campagnes de communication sur les violences verbales.

*Lutter contre
la banalisation de la*

VIOLENCE VERBALE

Si la violence verbale a toujours existé, sa banalisation dans l'espace et les débats publics est inédite. Se propagant partout – transports en commun, établissements scolaires, monde du travail, services publics, réseaux sociaux, médias et même au sein de la classe politique – elle revêt bien souvent un caractère raciste, antisémite, islamophobe, sexiste, homophobe, etc.

LES CONSTATS DU CESE

Après plusieurs mois d'auditions et de consultations, le CESE a pu faire le constat d'une violence verbale traversant désormais tous les milieux – privé, public, professionnel, médiatique, politique – mais aussi de ses effets concrets.

 **Une santé des individus**

impactée : physique comme mentale, avec des symptômes pouvant entraîner dépression ou suicide.

 **Une démocratie menacée** avec un débat public stigmatisant des catégories de population.

 **Un développement économique dégradé** par l'augmentation de l'absentéisme, du turnover, des accidents du travail, etc.

L'AVIS DU CESE EN BREF

Par son omniprésence et ses impacts très concrets, le CESE démontre que la banalisation de la violence verbale doit faire l'objet de politiques publiques, et propose ainsi plusieurs leviers concrets pour lutter contre la banalisation de la violence verbale et les discours de haine, à travers toutes leurs formes et leurs principaux canaux.



« Les histoires considérées comme personnelles s'avèrent bel et bien une préoccupation collective qu'il faut traduire en action de politique publique. »

MARIE-CLAUDE PICARDAT et SOUÂD BELHADDAD,
co-rapporteuses de l'avis

Mettre le

25 MARS
2025

NUMÉRIQUE au service de la SANTÉ

Le numérique en santé est déjà une réalité : recours massif aux plateformes de rendez-vous, développement de la télémédecine, etc. Parallèlement, la place de l'IA grandit dans la radiologie, la biologie médicale, l'oncologie ou l'ophtalmologie. Comment mettre le numérique au service de l'amélioration de notre système de santé ?

LES CONSTATS DU CESE

Il n'y aura ni numérique, ni intelligence artificielle de qualité, sans données de qualité, sécurisées et maîtrisées démocratiquement. La France, pionnière sur ce sujet (base de données, cadre juridique, etc.) s'est dotée d'une feuille de route du numérique en santé 2023-2027 construite autour d'objectifs partagés. Aujourd'hui, le système de santé se structure autour de trois axes.

🌐 De services socles et d'une régulation avec Mon espace santé et l'Agence du numérique en santé.

📁 D'une organisation de l'accès à la donnée de santé pour la recherche avec le *Health Data Hub*.

📈 D'un programme d'investissements pour soutenir la transformation digitale du secteur médical.

L'AVIS DU CESE EN BREF

Notre système de santé est en crise : pour le CESE, il faut avant tout recruter et renforcer la relation humaine de proximité avec les usagers. Le numérique et l'IA ne permettront pas de répondre à toutes les difficultés, mais ils peuvent contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins, au renforcement de la prévention, et à une plus grande qualité du soin.

Avis

Pour un numérique en santé souverain, de confiance et inclusif

Rapporté par

MAJID EL JARROUDI (*Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale*) et GÉRARD RAYMOND (*Santé & citoyenneté*)

65 MILLIONS

de téléconsultations facturées entre 2020 et 2024.

78 %

des Français ont eu recours à des plateformes en ligne pour la prise de rendez-vous médicaux en 2023.

LES PRÉCONISATIONS CLÉS

✓ Garantir la souveraineté française et européenne de la santé → avec un cloud souverain européen ou français.

✓ Recueillir la confiance des usagers → avec « Mon espace santé » comme seul endroit de traitement des données de santé.

✓ Lutter contre les risques d'exclusion numérique → avec une information des usagers dispensée par l'Assurance Maladie.

« Le numérique en santé doit rester un service public gratuit, universel et accessible à toutes et tous. »

MAJID EL JARROUDI et GÉRARD RAYMOND,
co-rapporteurs de l'avis



26 MARS
2025

Avis

Nos modèles productifs face aux enjeux de transformation : quels enjeux pour l'avenir ?

Rapporté par

PASCAL GUIHÉNEUF (CFDT)
et MICHÈLE SALVADORETTI
(Entreprises)

10 %

c'est la part de l'industrie dans le PIB de la France.

50 %

c'est ce qu'elle représente dans le déficit commercial (hors énergie et matériel militaire).

LES PRÉCONISATIONS CLÉS

Soutenir l'innovation
→ renforcer l'accès des TPE/PME/ETI au Crédit impôt recherche.

Soutenir les entreprises de nos territoires → créer un Livret d'épargne industrie.

Renforcer l'attractivité de l'industrie → faciliter les périodes de formation en entreprise industrielle.

RÉINDUS TRIALISER

la France

Désindustrialisation, délocalisations, fermetures d'usines, disparition d'emploi... La situation industrielle en France, ainsi que le contexte international (guerre commerciale de Donald Trump, rapport Draghi, montée en puissance de la Chine) imposent de reconquérir notre autonomie dans des secteurs stratégiques, tout en adaptant nos modèles productifs aux impératifs des transitions écologiques et numériques.

LES CONSTATS DU CESE

Le CESE constate que la France possède de nombreux atouts teintés de vulnérabilité : des infrastructures de qualité mais à moderniser, une énergie décarbonée abondante mais chère, des grands champions internationaux, une myriade de PME et TPE qui doivent passer à l'industrie 4.0... De plus, plusieurs faiblesses structurelles restent à résoudre.

Des efforts de R&D insuffisants avec un manque sur les technologies de pointe et les innovations de rupture.

Une pénurie de compétences et des difficultés à recruter des profils immédiatement qualifiés.

Un enjeu énergétique majeur avec une dépendance aux énergies fossiles et un retard de déploiement des énergies renouvelables.

L'AVIS DU CESE EN BREF

Le CESE a enrichi ses travaux d'une démarche prospective à 2040, travaillée avec l'institut Futuribles, afin de déterminer les leviers sur lesquels il était nécessaire d'agir afin d'assurer une production durable et compétitive de nos biens et de nos services, en cohérence avec le modèle de société auquel on aspire.

« Il faut interroger notre modèle de société pour transformer nos modèles productifs. »

PASCAL GUIHÉNEUF et MICHÈLE SALVADORETTI,
co-rapporteurs de l'avis



Affaiblir le

DIALOGUE CIVIL

*reviendrait à affaiblir
la démocratie*

**1^{ER} AVRIL
2025**

Déclaration

*Affaiblir le dialogue civil
reviendrait à affaiblir
la démocratie*

Rapportée par

Le BUREAU du CESE

Les discussions parlementaires portant sur la suppression des CESER ont amené le CESE à établir une déclaration.

LA DÉCLARATION DU CESE

Dans le cadre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de simplification de la vie économique, deux amendements visant à la suppression des CESER ont été adoptés. Ce texte sera examiné en séance publique à l'Assemblée nationale à compter du 8 avril prochain.

Le CESE, assemblée constitutionnelle rassemblant les organisations de la société civile, apporte son plein soutien à l'ensemble des CESER.

Nos institutions ont en commun la volonté d'approfondir notre démocratie en permettant un dialogue entre organisations de la société civile au service de politiques publiques éclairées de leurs expertises d'usages et de terrain.

Les enjeux auxquels notre pays fait face ne seront pas relevés en mettant à l'index des corps intermédiaires qui, au quotidien, permettent à notre pays de tenir et d'avancer.

**8 AVRIL
2025**

Étude

Prévention en santé au travail.
Défis et perspectives

Rapporté par

CÉCILE GONDARD-LALANNE (*Alternatives sociales et écologiques*) et
JEAN-CHRISTOPHE REPON
(*Artisanat et professions libérales*)

1 287

décès liés au travail.

555 803

accidents du travail¹.

Source : Rapport de l'Assurance maladie 2024.

**LES
PRÉCONISATIONS
CLÉS**

✓ Former à la santé au travail et à la santé-environnement tous les secteurs → étudiants en médecine, professionnels (santé/prévention primaire), acteurs du dialogue social.

✓ Identifier et prévenir en accompagnant mieux employeurs et salariés → particulièrement les TPE.

✓ Anticiper par le dialogue social et l'écoute → en ajoutant le principe d'écoute des travailleurs aux principes généraux de prévention du Code du travail (art. L. 4121-2).

Assurer une prévention effective et globale de la

SANTÉ AU TRAVAIL

À la persistance en France d'un haut niveau de sinistralité au travail (arrêts, accidents, maladies professionnelles, décès) s'ajoutent les impacts dus aux crises sanitaires, aux bouleversements climatiques et technologiques, à l'essor du travail à distance. Comment répondre à ces nouveaux défis de la prévention en santé au travail ?

LES CONSTATS DU CESE

Au-delà du manque avéré de culture de la prévention des risques professionnels en France, le CESE note que les données sur la prévention en santé au travail ne traduisent pas toujours la réalité des situations des salariés et de leurs conditions de travail, il en souligne quelques angles morts.

❶ **Les femmes plus accidentées :** nette progression (+ 41,6 %) par rapport aux hommes (- 27,2 %).

❷ **Le travail indépendant invisibilisé :** 46 % des livreurs auto-entrepreneurs en région parisienne déclarent avoir déjà subi un accident.

❸ **Santé mentale :** elle dépasse les troubles musculo-squelettiques (20 % contre 16 %) en motifs d'arrêts de travail depuis 2022.

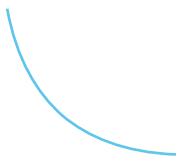
L'ÉTUDE DU CESE EN BREF

La prévention exige une démarche interdisciplinaire globale pour un environnement de travail favorable à la santé des femmes et des hommes, quelle que soit leur place dans les organisations. Il est crucial de prendre conscience que la prévention est un réel levier de performance sociale et économique et que la santé au travail est un « actif » partagé des acteurs de l'entreprise.

« Agir à la source sur les risques - au niveau de l'organisation et des conditions de travail mais aussi du management - est un impératif dans un contexte d'allongement de la vie active. »

CÉCILE GONDARD-LALANNE et JEAN-CHRISTOPHE REPON, co-rapporteurs de l'étude





MAYOTTE

16 AVRIL
2025

Avis

Loi de programmation pour la refondation de Mayotte

Rapporté par

ÉRIC LEUNG-SAM-FONG
(Outre-mer), ALAIN
LE CORRE (CGT) et NADINE
HAFIDOU (Entreprises)

Le Gouvernement a saisi en avril 2025 le CESE sur le projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte. L'île connaît depuis plusieurs années une situation de tensions profondes liées aux inégalités sociales, au chômage, aux difficultés d'accès aux droits et aux services publics, qui génèrent un fort sentiment d'abandon. Une situation aggravée par les destructions massives causées par le cyclone Chido et la tempête Dikeledi.

LES CONSTATS DU CESE

Dans un contexte de forte croissance démographique, la situation à Mayotte pose des défis majeurs en termes d'infrastructures, de services publics et de gestion des flux migratoires.

📣 Le CESE réclame l'égalité républicaine dans les plus brefs délais pour l'ensemble des concitoyennes et concitoyens de Mayotte.

⚠️ Le CESE réaffirme l'urgence d'une réponse immédiate de l'État suite aux passages du cyclone Chido et de la tempête Dikeledi.

📈 Le CESE réaffirme aussi la nécessité d'un plan d'investissements à plus long terme pour le développement durable de l'île de Mayotte.

L'AVIS DU CESE EN BREF

Sur la base du rapport annexé à l'article 1 du projet de loi, la Délégation aux Outre-mer du CESE propose des préconisations complémentaires et des actions prioritaires pour le développement futur de l'île de Mayotte.

200 000

personnes vivent sous le seuil de pauvreté, soit 77 % de la population mahoraise.

50 %

de la population vit dans des habitats précaires non raccordés à l'eau potable ou l'électricité.

LES PRÉCONISATIONS CLÉS

✓ Réguler les flux migratoires → en mettant fin au titre de séjour territorialisé.

✓ Lutter contre l'habitat indigne → avec un plan ambitieux de construction de logements sociaux.

✓ Favoriser l'accès à l'eau potable → en mettant en place un tarif social de l'eau sous conditions de ressources.

**22 AVRIL
2025**

Avis et rapport

Permettre à tous de bénéficier d'une alimentation de qualité en quantité suffisante

Rapporté par

JEAN-LOUIS JOSEPH
(Non-inscrits) et DOMINIQUE
MARMIER (Familles)

10 %

d'aliments ultra-transformés dans l'alimentation provoque
+ 13 % de risque global de cancer¹.

Source : Méta-analyse systématique publiée dans *Clinical Nutrition* (2023).

**LES
PRÉCONISATIONS
CLÉS**

✓ Développer le Nutriscore
→ l'indiquer pour tous les produits transformés et préemballés ;
→ reprendre les négociations au niveau européen pour le rendre obligatoire.

✓ Lutter contre la précarité alimentaire → pérenniser les financements publics à l'aide alimentaire et rembourser aux associations la TVA sur leurs achats de produits frais.

✓ Soutenir et développer des filières locales de qualité → faciliter l'accès à la commande publique locale.

L'ALIMENTATION

est un enjeu majeur de santé publique

Alors que l'alimentation devrait constituer un droit élémentaire, plus de 9 millions de personnes en France bénéficient d'aide pour se nourrir en 2023.

LES CONSTATS DU CESE

Face aux constats, le CESE tire la sonnette l'alarme.

⚠ Progression des pathologies liées à l'alimentation : 20 millions de Français souffrent d'obésité, diabète, cancer, etc.

⚠ Cherté des produits : l'alimentation est une variable d'ajustement dans le budget des ménages.

⚠ Insuffisance de l'aide alimentaire face à l'ampleur des besoins.

⚠ Dépendance des importations : 57 % des fruits et légumes consommés sont importés.

L'AVIS DU CESE EN BREF

Le CESE appelle à faire de l'accès de tous à une alimentation saine et de qualité une Grande cause nationale en activant plusieurs leviers : la généralisation du Nutriscore ; l'amélioration de la composition des aliments ultra-transformés ; un encadrement plus strict de la publicité ; une sensibilisation renforcée quant aux impacts des choix alimentaires. Il préconise d'utiliser la restauration collective pour développer les filières locales de qualité, notamment via l'extension des Projets alimentaires territoriaux (PAT).



« L'urgence sociale et sanitaire en matière d'accès pour tous à une alimentation de qualité exige une politique interministérielle. »

JEAN-LOUIS JOSEPH et DOMINIQUE MARMIER,
co-rapporteurs de l'avis

Adapter les Outre-mer à la MONTÉE DES EAUX

13 MAI
2025

Avis

La montée des eaux dans les Outre-mer, un risque naturel majeur. Quelles stratégies pour s'adapter ?

Rapporté par

SABINE ROUX DE BÉZIEUX
(Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale), HÉLÈNE SIRDER (Outre-mer) et PIERRE MARIE-JOSEPH (Outre-mer)

La montée des eaux est un phénomène inéluctable causé par le changement climatique dont les impacts sont déjà visibles. Depuis un siècle, le niveau moyen des océans a augmenté de plus de 20 centimètres. Les Outre-mer sont en première ligne face à la montée des eaux : leur aménagement concentré sur les bandes littorales et la fragilité de leurs écosystèmes en font les territoires français les plus exposés à la montée des eaux.

LES CONSTATS DU CESE

En Outre-mer, les conséquences de la montée des eaux sont déjà réelles, obligeant les territoires ultramarins à s'adapter : ils sont mobilisés et porteurs de solutions.

 Le village de Miquelon est en train d'être déplacé : c'est le premier cas de réfugiés climatiques en France.

 Des houles détruisent des enrochements en Martinique destinés initialement à protéger les habitations.

 Des régions fluviales en Guyane sont inondées du fait de débordements des fleuves de plus en plus fréquents.

L'AVIS DU CESE EN BREF

Le CESE s'est appuyé sur les contributions des CESER ultramarins, et a également mené une enquête par questionnaire auprès des 120 entreprises ultramarines sur l'appréhension des risques liés à la montée des eaux sur leurs territoires. Le CESE établit un état des lieux pour chaque territoire ultramarin et présente les solutions actuellement à leur disposition, ainsi que leurs limites.

« Les Outre-mer ont des atouts pour réussir cette adaptation : une capacité à innover, une expertise, une société civile et des entreprises dynamiques, et une forte adhésion envers les solutions fondées sur la nature. »

SABINE ROUX DE BÉZIEUX,
HÉLÈNE SIRDER et PIERRE MARIE-JOSEPH, co-rapporteurs de l'avis



97 %

de l'espace maritime français se situe en Outre-mer.

LES PRÉCONISATIONS CLÉS

✓ Assurer le financement de l'assurabilité → en intégrant les politiques d'adaptation dans les outils de financement de l'atténuation.

✓ Organiser les politiques d'adaptation territorialisées → avec un référent unique en préfecture chargé de coordonner l'adaptation à la montée des eaux.

✓ Mobiliser et sensibiliser → en désignant des éco-délégués dans toutes les classes scolaires.

BILAN SIMPLIFIÉ

en euros (€)

ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	1 029 950	462 785	567 165	260 723
Immobilisations corporelles	22 260 862	15 878 813	6 382 049	6 690 631
Immobilisations en cours	3 164 320	—	3 164 320	310 479
Immobilisations financières	249 360	—	249 360	656 736
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	26 704 493	16 341 598	10 362 895	7 918 569,80
ACTIF CIRCULANT				
Créances	284 335	—	284 335	4 717 564
Trésorerie / Disponibilités	26 362 000	—	26 362 000	17 979 801
TOTAL ACTIF CIRCULANT	26 646 335	0	26 646 335	22 697 365
TOTAL GÉNÉRAL	53 350 828	16 341 598	37 009 230	30 615 935

PASSIF	Exercice 2024			Exercice 2023
FONDS PROPRES				
Capital		25 507 891		26 096 199
Résultat de l'exercice		4 925 602		- 588 308
TOTAL FONDS PROPRES		30 433 493		25 507 891
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques et charges		725 111		621 327
TOTAL PROVISIONS		725 111		621 327
DETTES				
Dettes		1 853 679		2 567 441
Produits constatés d'avance		3 996 947		1 919 276
TOTAL DETTES		5 850 626		4 486 717
TOTAL GÉNÉRAL		37 009 230		30 615 935

L'actif immobilisé net est en progression de + 2,4 M€ résultant de la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement immobilier et informatique volontariste élaboré dès 2023. Véritable projet d'envergure, celui-ci vise à mobiliser près de 20 millions d'euros d'ici à 2028 pour rénover le Palais d'Iéna, chef-d'œuvre architectural d'Auguste Perret, et moderniser le CESE afin qu'il puisse remplir pleinement ses missions. Ce plan intègre en outre une forte composante environnementale, témoignant de la volonté du CESE de s'inscrire dans une démarche d'investissement responsable et durable.

L'évolution de la trésorerie, en hausse à fin 2024 par rapport à 2023, est liée essentiellement au remboursement au CESE des créances dues par la Caisse de retraite ainsi qu'à l'augmentation des ressources propres.

Un produit constaté d'avance comptabilise la quote-part de l'enveloppe dédiée à la participation citoyenne non consommée à fin 2024. Ce produit constaté d'avance s'élève à 4 M€. Ce montant se retrouve dans la trésorerie du CESE et est disponible pour contribuer au financement de la prochaine convention citoyenne.

COMpte de résultat simplifié

en euros (€)

CHARGES	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	8 823 922	10 431 598
Dépenses de personnel	31 679 441	32 371 875
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 952 600	4 368 498
Autres charges	877 078	861 572
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	43 333 042	48 033 542
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges financières	0	35
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	0	35
TOTAL DES CHARGES	43 333 042	48 033 577
Bénéfice	4 925 602	- 588 308
TOTAL GÉNÉRAL	48 258 643	47 445 270

PRODUITS	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Dotations de l'État	43 793 397	46 831 628
Autres produits	4 201 987	2 532 918
Régularisations de recettes sur exercice antérieur	47 616	0
Produits constatés d'avance	- 2 077 671	- 1 919 276
Reprises sur provisions	2 149 579	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	48 114 908	47 445 270
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	143 735	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	143 735	0
TOTAL DES PRODUITS	48 258 643	47 445 270
Perte	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	48 258 643	47 445 270

Le CESE poursuit son action de valorisation du Palais d'Iéna, générant près de 3,5 M€ de produits de redevances d'occupation du domaine public. Les fonds servent au financement du plan pluriannuel d'investissement afin de mener des projets structurels et essentiels quant à la sauvegarde et l'entretien d'un patrimoine architectural exceptionnel.

La dotation de l'État strictement rattachée à 2024 est composée de la dotation versée (43,97 M€) ainsi

que des régularisations de dotation antérieure à 2024 (- 179 k€). Pour mémoire, la dotation versée en 2019 au CESE s'élevait à 44,44 M€, soit une quasi-stabilité de la dotation entre 2019 et 2024 alors même que l'inflation s'est élevée à 15 % sur la période. La réforme structurelle du CESE de 2021 a en effet permis de générer des économies qui ont financé la montée en puissance des missions confiées au CESE ainsi que l'augmentation des coûts inhérente au contexte socio-économique.

Plus de 80 organisations sont représentées au CESE

Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale



Groupe Agriculture



FNMA



Fédération Nationale des Chambres



Groupe Alternatives sociales et écologiques



Groupe CFE-CGC



Groupe CFTC



Groupe Artisanat et professions libérales



Groupe des Associations



Groupe CFDT

Groupe CFDT



Groupe
CGT



Groupe
CGT-FO



Groupe de la Coopération



Groupe Entreprises



Groupe des Non-inscrits



Groupe Environnement et nature



Groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse



Groupe des Outre-mer

Groupe Santé & citoyenneté



Groupe UNSA



Groupe Familles



Membres du Bureau

Organe collégial de direction, le Bureau assure le fonctionnement régulier des travaux du Conseil.

Il est réuni par le Président ou sur demande de la moitié de ses membres, et il décide de l'organisation des travaux du Conseil :

- il arrête l'ordre du jour des assemblées plénières ;
- il reçoit les demandes d'avis ou d'étude du Gouvernement ou du Parlement ;
- il propose les formations de travail à qui confier l'élaboration des rapports et des études et la préparation des projets d'avis ;
- il fixe les points sur lesquels porteront les rapports et leurs délais d'achèvement.

Thierry BEAUDET
Président

Marie-Claire MARTEL
Vice-présidente

Thierry CADART
Questeur

Philippe DA COSTA
Secrétaire

**Marie-Andrée
BLANC**
Vice-présidente

**Élodie
MARTINIE-COUSTY**
Vice-présidente

Pierre GOGUET
Questeur

Bernadette GROISON
Secrétaire

Michel CHASSANG
Vice-président

Kenza OCCANSEY
Vice-président

Alain BAZOT
Secrétaire

Patrick LEVY-WAITZ
Secrétaire

Pascale COTON
Vice-présidente

Martine VIGNAU
Vice-présidente

**Véronique
BIARNAIX-ROCHE**
Secrétaire

Hélène SIRDER
Secrétaire

Benoît GARCIA
Vice-président

Sébastien WINDSOR
Vice-président

Béatrice CLICQ
Secrétaire

Jacques LANDRIOT
Vice-président

Les conseillères et conseillers du CESE

Membres de la mandature 2021-2026

AGIR AUTREMENT POUR L'INNOVATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Mme Samira DJOUADI (P)

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Tous en stage

M. Majid EL JARROUDI

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Agence pour la diversité entrepreneuriale (ADIVE)

M. Saïd HAMMOUCHE

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Mozaïk RH

M. Patrick LEVY-WAITZ

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – France Tiers-Lieux

Mme Sabine ROUX DE BÉZIEUX

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fondation de la Mer

Mme Marianne TORDEUX BITKER

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – France digitale

Mme Claire TUTENUIT

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Association française des entreprises pour l'environnement (EpE)

AGRICULTURE

M. Henri BIÈS-PÉRÉ (P)

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

M. Antoine D'AMÉCOURT

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fransylva - Fédération « Forestiers privés de France »

Mme Véronique BLIN

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

M. Thierry COUÉ

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

M. Jean-Yves DAGÈS

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale de la mutualité agricole (FNMA)

M. Alain DURAND

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération nationale des chasseurs

M. Pascal FÉREY

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

Mme Laurence FOURNIER

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

M. Étienne GANGNERON

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Mme Catherine LION

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Mme Manon PISANI

Représentant des exploitants agricoles – Jeunes agriculteurs (JA)

Mme Florence SELLIER

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération nationale des chasseurs

Mme Christine VALENTIN

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

Mme Anne-Claire VIAL

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

M. Sébastien WINDSOR

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

ALTERNATIVES SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES

Mme Cécile GONDARD-LALANNE (P)

Représentant des salariés – Union syndicale solidaires

Mme Marie-Pierre CALMELS

Représentant des exploitants agricoles – Comité national de la Confédération paysanne

Mme Bernadette GROISON

Représentant des salariés – Fédération syndicale unitaire (FSU)

M. Erik MEYER

Représentant des salariés – Syndicats des travailleurs du rail (SUD-Rail)

ARTISANAT ET PROFESSIONS LIBÉRALES

M. Jean-Christophe REPON (P)

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

M. Dominique ANRACT

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

M. Michel CHASSANG

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

M. Joël FOURNY

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CMA France

M. Jean-François GUIHARD

Représentant des artisans et des professions libérales – CMA France

Mme Fabienne MUÑOZ

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

Mme Aminata NIAKATÉ

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

Mme Laure VIAL

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CMA France

ASSOCIATIONS**M. Jean-Marc BOIVIN (P)**

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

Mme Souâd BELHADDAD

Représentant au titre de la vie associative – Citoyenneté possible

M. Martin BOBEL

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

M. Lionel DENIAU

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Collectif Handicaps

M. Jean-Karl DESCHAMPS

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

Mme Isabelle DORESSE

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Collectif Alerta

Mme Danièle JOURDAIN-MENNINGER

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

Mme Marie-Amélie LE FUR

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Comité national olympique et sportif français

Mme Marie-Claire MARTEL

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

M. Benoît MIRIBEL

Représentant au titre de la vie associative – Le Centre français des fonds et fondations

Mme Viviane MONNIER

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Fédération nationale solidarités femmes (FNSF)

Mme Françoise SIVIGNON

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

M. Jean-Pascal THOMASSET

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – France victimes

Mme Claire THOURY

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

CFDT**M. Albert RITZENTHALER (P)**

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Thomas AONZO

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Patricia BLANCARD

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Thierry CADART

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Christelle CAILLET

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Soraya DUBOC

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Monique GRESSET BOURGEOIS

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Pascal GUIHÉNEUF

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Jean-Yves LAUTRIDOU

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Sébastien MARIANI

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Marie-Hélène MEYLING

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Catalina PAJARES Y SANCHEZ

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Sophie THIERY

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Franck TIVIERGE

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

CFE-CGC**Mme Véronique BIARNAIX-ROCHE (P)**

Représentant des salariés – Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

Mme Valérie GAYTE

Représentant des salariés – Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

M. Fabrice NICoud

Représentant des salariés – Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

M. Djamel SOUAMI

Représentant des salariés – Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

CFTC**M. Éric HEITZ (P)**

Représentant des salariés – Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

Mme Anne CHATAIN

Représentant des salariés – Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

Mme Pascale COTON

Représentant des salariés – Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

M. Manuel LECOMTE

Représentant des salariés – Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

CGT**Mme Fabienne ROUCHY (P)**

Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

Mme Angeline BARTH
Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

Mme Samira BELGHAZI
Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

M. Christophe FONTANIÉ
Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

Mme Dominique GALLET
Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

M. Benoît GARCIA
Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

Mme Anne GARRETA
Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

Mme Laurence HOEFFLING
Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

M. Alain LE CORRE
Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

M. Fabrice MICHAUD
Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

M. Mohammed OUSSEDIK
Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

M. Mourad RABHI
Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

Mme Fabienne TATOT
Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

M. Emmanuel VIRE
Représentant des salariés – Confédération générale du travail (CGT)

CGT-FO

Mme Béatrice CLICQ (P)
Représentant des salariés – Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

M. Alain ANDRÉ
Représentant des salariés – Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

M. Sébastien BUSIRIS
Représentant des salariés – Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

M. Serge CAMBOU
Représentant des salariés – Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

Mme Dominique DELAVEAU
Représentant des salariés – Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

Mme Christine MAROT
Représentant des salariés – Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

M. Hervé QUILLET
Représentant des salariés – Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

M. Jean-Yves SABOT
Représentant des salariés – Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

Mme Sylvia VEITL
Représentant des salariés – Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

COOPÉRATION

M. Christophe GRISON (P)
Représentant des exploitants agricoles – La Coopération agricole

M. Jacques LANDRIOT
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Confédération générale des Sociétés coopératives (CG Scop)

Mme Marie-Noëlle LIENEMANN
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Fédération nationale des Coop’HLM

ORGANISATIONS ÉTUDIANTES ET DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE

M. Helno EYRIEY (P)
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des étudiants de France (UNEF)

Mme Agathe HAMEL
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Forum français de la jeunesse (FFJ)

M. Evanne JEANNE-ROSE
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Comité pour les relations nationales et internationales de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep)

M. Kenza OCCANSEY
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Fédération des associations générales étudiantes (FAGE)

ENTREPRISES

Mme Anne-Marie COUDERC (P)
Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

M. François ASSELIN
Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

M. Jean-Lou BLACHIER
Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

Mme Dominique CARLAC'H
Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

M. Bruno CAVAGNÉ
Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

M. Éric CHEVÉE
Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

M. Jacques CREYSSEL
Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

Mme Danielle DUBRAC
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

M. Didier GARDINAL
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

M. Pierre GOGET
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

Mme Catherine GUERNIOU
Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

Mme Nadine HAFIDOU
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

M. Thierry JULIER
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

M. Didier KLING
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

M. Vincent MOISSELIN Représentant des entreprises – Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (Fesac)	FAMILLES	UNSA	M. Florent COMPAIN Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Les Amis de la terre
Mme Stéphanie PAUZAT Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)	Mme Marie-Pierre GARIEL (P) Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)	Mme Martine VIGNAU (P) Représentant des salariés – Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)	M. Antoine GATET Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France nature environnement
M. Pierre-Olivier RUCHENSTAIN Représentant des entreprises – Fédération des particuliers employeurs (FEPEM)	Mme Marie-Josée BALDUCCHI Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)	M. Saïd DARWANE Représentant des salariés – Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)	Mme Julia GRIMAUT Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Institut de l'économie pour le climat (I4CE)
Mme Fany RUIN Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France	Mme Josiane BIGOT Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE)	M. Jean-Marie TRUFFAT Représentant des salariés – Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)	Mme Venance JOURNÉ Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Réseau action climat France
M. Olivier SALLERON Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)	Mme Marie-Andrée BLANC Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)	ENVIRONNEMENT ET NATURE	M. Maud LELIÈVRE Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Ligue de protection des oiseaux (LPO)
Mme Michèle SALVADORETTI Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)	M. Bernard DESBROSSES Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)	M. Pascal MAYOL (P) Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fondation pour la Nature et l'Homme	Mme Julie MARSAUD Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – WWF
Mme Élisabeth TOMÉ-GERTHEINRICHES Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)	M. Pierre ERBS Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Confédération française des retraités	M. Jean-David ABEL Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France nature environnement	Mme Élodie MARTINIE-COUSTY Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France nature environnement
Mme Anouk ULLERN Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)	M. Dominique MARMIER Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)	M. Jean-Marie BEAUVAIS Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT)	M. Michel MÉTAIS Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Ligue de protection des oiseaux (LPO)
M. Gilles VERMOT-DESROCHES Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)	Mme Marie-Claude PICARDAT Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Accord entre mouvements familiaux à recrutement spécifique dédiés familles homoparentales, habilités	M. Sylvain BOUCHERAND Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Humanité et biodiversité	Mme Cécile OSTRIA Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fondation pour la Nature et l'Homme
M. Hugues VIDOR Représentant des entreprises – Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)	Barbara QUARANTA Représenteants de la cohésion sociale et territoriale – Compagnie des aidants	M. Lucien CHABASON Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri)	Mme Agnès POPELIN-DESPLANCHES Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France nature environnement
		Mme Cécile CLAVEIROLE Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement	

M. Nicolas RICHARD

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France nature environnement

Mme Nathalie VAN DEN BROECK

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Surfrider foundation Europe

NON-INSCRITS**Mme Corine BEAUFILS**

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique (FNPF)

M. Jean-Louis JOSEPH (P)

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération des parcs naturels régionaux de France

M. Alain BAZOT

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – UFC-Que Choisir ?

M. Gilles BONNEFOND

Représentants des artisans et des professions libérales – Chambre nationale des professions libérales (CNPL)

M. Bernard BRETON

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique (FNPF)

M. Yazid CHIR

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Nos quartiers ont des talents (NQT)

M. Alain POUGET

Représentant des exploitants agricoles – Coordination rurale

OUTRE-MER**M. Pierre MARIE-JOSEPH (P)**

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone Atlantique

Mme Ghislaine ARLIE

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Pacifique Nouvelle-Calédonie

Mme Inès BOUCHAUT-CHOISY

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Atlantique Saint-Barthélémy

M. Yannick CAMBRAY

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Atlantique Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Éric LEUNG-SAM-FONG

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Indien La Réunion

Mme Sarah MOUHOUSSONE

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Indien

Mme Hélène SIRDÉR

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone Atlantique

M. Tu YAN

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Pacifique

SANTÉ & CITOYENNETÉ**Mme Dominique JOSEPH (P)**

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

M. Thierry BEAUDET

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

M. Jérémie BOROY

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPh)

M. Philippe DA COSTA

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Croix-Rouge française

M. Gérard RAYMOND

Représentant au titre de la vie associative – France Assos Santé

Sigles des organisations représentées

ADIVE : Agence pour la diversité entrepreneuriale	CMA : Chambres des métiers et de l'artisanat	FNAUT : Fédération nationale des associations d'usagers des transports	MEDEF : Mouvement des entreprises de France
APCA : Assemblée permanente des chambres d'agriculture	CNAJEP : Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire	FNE : France nature environnement	NQT : Nos quartiers ont du talent
CCI France : Chambres de commerce et d'industrie françaises	CNCPH : Conseil national consultatif des personnes handicapées	FNMF : Fédération nationale de la mutualité française	U2P : Union des entreprises de proximité
CFDT : Confédération française démocratique du travail	CNPL : Chambre nationale des professions libérales	FNPF : Fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique	UDES : Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire
CFE-CGC : Confédération française de l'encaissement-Confédération générale des cadres	CPME : Confédération des petites et moyennes entreprises	FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles	UNAF : Union nationale des associations familiales
CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens	EpE : Association française des entreprises pour l'environnement	FNSF : Fédération nationale solidarité femmes	UNEF : Union nationale des étudiants de France
CG Scop : Confédération générale des sociétés coopératives (Scop)	FAGE : Fédération des associations générales étudiantes	FSU : Fédération syndicale unitaire	UNSA : Union nationale des syndicats autonomes
CGT : Confédération générale du travail	FEPEM : Fédération des particuliers employeurs	I4CE : <i>Institute for Climate Economics</i> ou Institut de l'économie pour le climat	WWF : <i>World Wide Fund for Nature</i> ou Fonds mondial pour la nature
CGT-FO : Confédération générale du travail-Force ouvrière	FFJ : Forum français de la jeunesse	LPO : Ligue de protection des oiseaux	(P) : Présidente ou Président de groupe

Direction de la publication : Thierry Beaudet.

Coordination CESE : Léda Bontosoglou, Virginie Clérisse, Clément Locqueville, Philipine Perrey, Manuella Rubio.

Conception éditoriale et rédaction : Elsa Montabrun.

Relecture : Delphine Livet.

Conception graphique : Tram Anh Vo.

L'équipe remercie les équipes du Conseil économique, social et environnemental et les personnes qui ont accepté de prendre part à l'élaboration de ce document.

Crédits photographiques : ©Katrín Baumann, ©Sipa Press – Martin Chang, ©Sipa Press – Philémon Henry, ©Sipa Press – Louise Meresse, ©Sipa Press – Thomas Hubert, ©Sipa Press – Gabrielle Cézard, ©Sipa Press – Jeanne Accorsini.

Imprimé en France sur papier Imagine Silk PEFC et Clairjet 1300 ICY PEFC par la Direction de l'information légale et administrative.

La certification PEFC du papier apporte la traçabilité de l'arbre jusqu'aux papiers et la garantie que les bois utilisés pour la production des fibres papetières ne participent pas à la déforestation et respectent les fonctions environnementales et sociales de la forêt.



9, place d'Iéna
75 775 Paris Cedex 16
01 44 43 60 00

